

Lutte contre la spéculation

Saisie de 34 conteneurs chargés de bananes au port d'Annaba

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7135 - MARDI 18 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Le ministre Ouadah à Aïn Temouchent
«L'industrie automobile algérienne est sur la bonne voie»

P04

Un document d'archive daté du 11 mars 1957 révèle

Les vérités sur la **torture** en Algérie



Lire en page 03



P07

ORAN

Le ministre de la Poste et des Télécommunications à Oran
Vers la réalisation d'un centre de calcul IA doté de GPU's

Cadre de vie

Nous avons droit à un environnement sain

Du 23 au 26 avril prochains

15ème Salon international du tourisme et du voyage



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Groupe parlementaire du FLN à l'APN

Une réunion pour débattre de l'actualité nationale et internationale

Le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, dimanche au siège de l'Assemblée, une réunion en présence des représentants du groupe au sein des institutions internationales, ainsi que des présidents des groupes parlementaires d'amitié, consacrée au débat de l'actualité nationale et internationale, dans le cadre de la feuille de route de l'Algérie victorieuse, conduite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du groupe parlementaire du parti. Cette rencontre intervient à l'approche de la fête de la Victoire (19 mars), qui demeure

un symbole des sacrifices du peuple algérien pour l'indépendance et la souveraineté, et constitue un anniversaire mémorable pour renforcer l'unité nationale et ancrer les valeurs de lutte et de fidélité aux sacrifices des martyrs et des moudjahidine, a précisé la même source. Lors de cette réunion, le groupe parlementaire du FLN, ainsi que ses représentants dans les institutions internationales, ont réaffirmé "la position immuable de l'Algérie en faveur du respect de la souveraineté des Etats, et son refus de toute ingérence dans leurs affaires intérieures, rejetant les tentatives d'imposer des agendas contraires à ses principes inébranlables".

Cour constitutionnelle

Concours des meilleurs travaux scolaires sur la Constitution et la Citoyenneté



La Cour constitutionnelle, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, a lancé la 4ème édition du concours national des meilleurs travaux scolaires (2024-2025) sur le thème: "constitution et citoyenneté", au profit des élèves des cycles d'enseignement moyen et secondaire, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Cour constitutionnelle. Placée sous le slogan "La constitution, conscience et engagement", la 4ème édition de ce concours vise à présenter des travaux scolaires dans l'un des domaines suivants: "rédaction d'une lettre en langues nationales arabe et amazighe, réalisation d'une œuvre artistique, conception d'une affiche ou création d'une vidéo en langues arabe, amazighe ou anglaise". Les personnes souhaitant participer à ce concours, sont invitées à se rapprocher de l'établissement scolaire, ou de la direction de l'éducation de leurs wilayas pour obtenir plus d'informations, indique le communiqué. Le règlement de ce concours peut être consulté via le lien: <https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2025/03/statut.pdf>, et le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le lien: <https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2025/03/formulaire.pdf>.

ghé, réalisation d'une œuvre artistique, conception d'une affiche ou création d'une vidéo en langues arabe, amazighe ou anglaise". Les personnes souhaitant participer à ce concours, sont invitées à se rapprocher de l'établissement scolaire, ou de la direction de l'éducation de leurs wilayas pour obtenir plus d'informations, indique le communiqué. Le règlement de ce concours peut être consulté via le lien: <https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2025/03/statut.pdf>, et le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le lien: <https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2025/03/formulaire.pdf>.

Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique

Ooredoo partenaire technologique de la 22ème assemblée générale de l'ACNOA

Oopérateur technologique et économique, Ooredoo, a pris part en tant que partenaire, de la 22ème Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), qui s'est tenu les 14 et 15 mars 2025 au centre international des conférences (CIC) à Alger. Cet événement d'envergure continentale, a réuni les représentants des 54 Comités Nationaux Olympiques

africains, des personnalités internationales et africaines du sport, ainsi que divers acteurs clés du mouvement olympique et sportif international. Lors de cet événement, le président sortant de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf, a été réélu par acclamation à la présidence de l'instance sportive continentale pour le mandat olympique 2025-2029.

Association des Comités nationaux olympiques africains (ACNOA)

La Médaille d'or du mérite olympique et sportif africain pour Tebboune



L'Association des Comités nationaux olympiques africains (ACNOA) a décerné, dimanche, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la Médaille d'or du mérite olympique et sportif africain attribuée aux chefs d'Etat, ainsi qu'un cadeau symbolique, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. A cette occasion, le Secrétaire général de l'ACNOA, M. Ahmed Abou Elgasim, a déclaré que cette distinction avait été attribuée en reconnaissance de "l'attention particulière que porte le président de la République à la jeunesse et au sport et en considération de son attachement à la contribution de l'Algérie à l'essor de l'Afrique et à l'épanouissement de ses jeunes et sportifs, tant au niveau national que dans

les fora et rassemblements internationaux et régionaux". Lors de cette rencontre, le président de la République a annoncé que l'Algérie accueillera les Jeux scolaires africains le 25 juillet prochain, formant l'espoir que ces jeux soient organisés de manière régulière dans tous les pays africains, afin d'en faire une tradition à même de renforcer l'unité entre les enfants africains et de former une nouvelle génération de sportifs africains. Le président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf a affirmé que l'attribution de cette médaille au président de la République "témoigne de ses efforts et de son intérêt croissant pour la jeunesse en Algérie et en Afrique", souhaitant davantage de succès à l'Algérie et à l'Afrique dans le domaine sportif.

Ministres de la Justice, des Finances et de la Numérisation

L'Interconnexion numérique au centre d'une réunion



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a tenu, dimanche à Alger, une réunion conjointe avec le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred et la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, consacrée à l'examen des questions liées à l'interconnexion numérique, indique un communiqué du ministère de la Justice. Cette rencontre, tenue au siège du ministère des Finances, a porté sur "les principales questions liées à l'interconnexion numérique, notamment la numérisation

des offices notariaux publics et leur relation avec les services relevant du ministère des Finances, à savoir la Direction Générale du Domaine national (DGDN), la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTC) et la Direction générale des Impôts", précise la même source. Ont pris part à cette réunion des cadres des ministères de la Justice et des Finances, ainsi que du Haut-Commissariat à la numérisation, en sus du président de la Chambre nationale des notaires et des membres de son bureau national.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz

E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Un document d'archive daté du 11 mars 1957 révèle

Les vérités sur la torture en Algérie

Par B.Habib

Quand la torture passe d'un acte relégué à «l'interrogatoire à fond» pouvant être exploité à un «acte biaisé voire généralisé» sans considération aucune s'il s'agit de suspect, de personne reconnue de délit, c'est qu'il y a systématisme. Cette généralisation de la torture avec cependant l'usage dans les notes des tortionnaires de mots triés mais aussi de victimes choisies pour ne pas s'attirer des suspicions de poursuites durant la guerre de révolution, a suscité à l'époque, un grand débat et des contestations hors pair notamment chez les humanistes du monde et en France et les organisations internationales de défense des droits humains et du Croissant rouge. Comment se fait-il que des Algériens subissaient sur leur propre terre une torture généralisée par une armée conquérante alors qu'ils étaient libres et donc tout à fait contraints de lutter pour l'indépendance de leur pays? Cette question a désapprouvé le recours à la torture et l'a rendue inutile et illégitime. Il s'ensuit que la torture policière coloniale contre les populations civiles algériennes durant la guerre de la révolution existait déjà en Afrique du nord avant 1957 mais avec la montée de l'extrême raciste haineuse contre l'ALN-FLN, porte drapeau alors de la guerre de libération, la pratique de nouvelles formes de torture inspirées des méthodes des ex généraux français comme Salan s'est radicalisée contre les militants et combattants du FLN. Un Algérien est plongé dans l'eau et dont le corps complètement torturé par l'électricité cette scène de la Bataille d'Alger a fait le tour du monde et a sensiblement contribué à marquer l'opinion internationale et l'ONU sur les atrocités de l'emploi des méthodes peu orthodoxes par la France coloniale de torture contre les peuples colonisés et en particulier le peuple algérien. La généralisation de la torture, pratiquée contre le peuple algérien durant la Guerre de libération nationale, a été consignée à tous les officiers supérieurs

de l'armée génocidaire française par une note classée "très secret" du criminel Général Raoul Salan, a révélé dimanche le quotidien français en ligne "Médiapart". S'appuyant sur un document d'archive daté du 11 mars 1957, l'enquête intitulée "Guerre d'Algérie : des ordres des militaires pour généraliser la torture", relève que "la torture a bel et bien été ordonnée par le commandement militaire en Algérie, avec l'aval du pouvoir politique". "Après son expérimentation à Alger en 1957, les Généraux recommandent même de la généraliser", affirme "Médiapart". L'auteur de l'enquête, Fabrice Riceputi, cite le général Raoul Salan comme l'auteur de la note. Celle-ci porte comme objet "Interrogatoires des suspects". Force est d'admettre que des ex généraux Français et leurs acolytes les tortionnaires sont rattrapés par leurs notes classées «confidentielles» sur le recours de la torture durant la guerre d'Algérie.

Le journaliste indique que cette note étaye le recours à la torture par de "récentes expériences effectuées dans certaines régions ayant mis en lumière le parti qui pouvait être tiré, surtout dans les villes, d'interrogatoires poussés à fond et immédiatement exploités". Les Commandants des Divisions militaires, les Troupes et Services des Territoires du Sud se devaient, selon cette "consigne impérative", répercuter les ordres dans les unités qu'ils commandent dans toute l'Algérie et le faire "oralement", instruction ayant été donnée de "ne diffuser, en aucun cas, cette directive, strictement personnelle, par écrit". "C'est le cas pour beaucoup de directives du général Salan, mais cette note-là peut moins qu'aucune autre être divulguée", écrit l'auteur de l'enquête. Ce dernier évoque un "camouflage linguistique de rigueur" avant de faire remarquer qu'au-delà du fait d'interroger des "suspects", la note expliquait "comment doivent être menés les interrogatoires". L'enquête précise, en outre, que les mots "sont soigneusement choisis pour ne pas exposer à une accusation infamante, voire, si le vent politique venait à

tourner, à des poursuites judiciaires". Ainsi, les interrogatoires devaient être "poussés à fond et aussi serrés que possible. Infliger au +suspect+ une douleur assez forte pour vaincre sa résistance à parler", commente l'auteur de l'enquête qui rappelle l'usage de ces méthodes par l'armée française depuis la guerre d'Indochine, en privilégiant l'administration de décharges électriques, la "gégène", ainsi que la simulation de noyade et la baignoire". L'enquête fait savoir, en outre, que "le 10 mars 1957, la veille même de la diffusion de cette note de Salan, le Général Massu en a produit une autre sur le même sujet, à l'usage de la 10e Division parachutiste qu'il commande à Alger". Quelques jours plus tard, "le 23 mars, c'est le Général Allard, Commandant du corps d'armée d'Alger, qui relaie la consigne de Massu et de Salan, à savoir généraliser les procédés employés à Alger". L'enlèvement provisoire et par surprise de quelques habitants pris au hasard ou repérés comme suspects en vue d'un interrogatoire, est ainsi également consignée, considérant que "tout Algérien est potentiellement exploitable", car susceptible d'avoir connaissance des activités des moudjahidine, s'il n'est pas lui-même impliqué. L'enquête fait admettre que la responsabilité française est "engagée" dans la torture et que cette pratique était "autorisée par le pouvoir politique, celui du gouvernement du socialiste Guy Mollet, c'est-à-dire par la République française elle-même". Il cite, à ce propos, la loi dite des "pouvoirs spéciaux", adoptée à une très large majorité en mars 1956, en vertu de laquelle est accordé aux militaires "l'exorbitant pouvoir de déclarer +suspect+ qui bon leur semble, de le détenir et de l'interroger, à leur guise". "De cette décision politique, les victimes, sans distinction de sexe, d'âge ou d'origine, se comptèrent jusqu'en 1962 par dizaines de milliers, puis, dès le lendemain des accords d'Evian, l'Etat français dirigé par de Gaulle s'autoamnistia de ces crimes par décret", conclut "Médiapart".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Torture en Algérie: Médiapart crève l'abcès

«Les soldats de la France coloniale ont exercé les pires méthodes de torture contre les prisonniers pour les obliger à parler ou par divertissement, selon les témoignages historiques. Des actes inimaginables et sans précédent». Dr Soraya Hossem/ univers d'Oran

Selon l'historien Pierre Vidal-Naquet, la torture sous différentes formes et méthodes a été pratiquée pendant la guerre d'Algérie sur les populations algériennes par les forces coloniales. Ces forces représentent, entre autres : l'armée française, l'OAS, les forces de police et de la gendarmerie, les barbouzes, dans des proportions qui concerneraient des centaines de milliers d'Algériens. C'est-à-dire, chaque Algérien qui était soupçonné de la moindre appartenance à la résistance pourrait facilement être invité chez Mme Gégène, afin de goûter les spécialités françaises en matière de torture électrique. Ce qui avait encouragé les français à faire de la torture un sport pour les tortionnaires, c'était en fait, le statut des Algériens qui étaient considérés comme des humanoïdes, pas du tout concernés par les chapitres de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU. Le hic, c'est que cette historique Assemblée onusienne a eu lieu à Paris (au palais Chaillot). Une autre déclaration plus ancienne, en forme longue «La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 a eu lieu également en France, comme un principe et une devise révolutionnaire, venant sauver la France du despotisme monarchique et clérical. C'est-à-dire, quand une guerre génocidaire se faisait contre le peuple algérien, tout au long du 19ème siècle, afin de lui voler sa terre, cette déclaration faisait encore foi... et, les français ne cessaient de s'en vanter comme étant le produit de leur génie révolutionnaire...et philosophique. Les tortures qui se pratiquaient dans les geôles des forces françaises pendant la révolution de 1954 ne représentaient que d'infimes cas par rapport à ce qui a été fait le long des 132 ans de «la nuit coloniale» - pour reprendre une expression de Mr Ferhat Abbas. Se concentrer uniquement sur la torture pratiquée lors des événements de la grande révolution, cela s'appellerait une haute trahison à l'égard de ceux qui ont péri «rôtis», femmes, enfants vieillards, dans les enfumades du sinistre Pélissier. Une chronique aussi limitée et aussi brève ne saurait contenir toute la tragédie qu'avait vécu le peuple algérien. Hormis l'extermination méthodique qui a eu lieu, ce sont des centaines de milliers d'Algériens qui étaient contraints de s'expatrier fuyant la mort, vers les pays frères au Maghreb et au Machrek.

Conseil de la Nation

Salah Goudjil restera, restera pas?

Par Nadira FOUAD

La chambre haute fera face incesamment au choix d'un successeur de son actuel président, Salah Goudjil, pour présider à sa destinée pour un mandat de 05 années. Salah Goudjil est un président issu du tiers présidentiel et élu et choisi sans aucune restriction par ses pairs pour être au sommet après avoir été plébiscité pour un autre mandat. Le Conseil de la Nation fera peau neuve après la concrétisation du processus de renouvellement de ses structures. Pour l'heure, il est attendu la réponse du Conseil Constitutionnel pour se prononcer officiellement sur la validité du dernier scrutin pour le renouvellement de la moitié des membres du sénat. Les derniers scores remportés par

le duo FLN, RND étaient prévisibles pendant que celui du parti de Boutbig qui est El Moustakbal a créé la surprise puisqu'il est placé en 3ème position après le FLN et le RND. Il a pu à la surprise de tous glaner et remporter 10 sièges. Les élections du 09 mars dernier au niveau du Conseil de la Nation étaient dans l'ensemble sans surprise puisqu'il était attendu que le doyen des partis, le FLN, constituée à lui seule une vraie force homogène de par sa ligne éditoriale et sa philosophie de parti acquis au pouvoir ce qui le placera en meilleure position. En attendant la réaction officielle du Conseil Constitutionnel pour valider les derniers résultats et la victoire du FLN, du RND et d'El Moustakbal avec respectivement 19 sièges, 14 sièges et enfin 10 sièges, les tractations de coulisses sont à

l'ordre du jour pour le choix du futur président de cette institution. Le nom de Salah Goudjil ne fait pas l'unanimité chez les sénateurs que nous avons joints par téléphone eu égard aux deux mandats qu'il a accumulés au niveau de la chambre haute après avoir été plébiscité par ses pairs, plus précisément les partis majoritaires, avec un meilleur ancrage sans oublier ceux du tiers présidentiel au côté du duo FLN, RND. Salah Goudjil, président du Sénat depuis avril 2019, après le hirak de février 2019, devrait quitter ses fonctions de président du Sénat dans moins de trois mois, conformément aux dispositions de la Constitution. La question de son maintien à la tête du Conseil de la nation a récemment fait l'objet d'un avis de la Cour constitutionnelle, en lien avec les limites de durée des mandats

des sénateurs et de leur président, selon les avis des uns et des autres. Les membres du tiers présidentiel seront nommés incessamment par le président Tebboune conformément au règlement intérieur de cette institution. Les résultats préliminaires des élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la Nation, tenues dimanche dernier 09 Mars à Alger ont consacré le Front de Libération Nationale (FLN) en tête avec 19 sièges et dans les ambitions aiguisées parlent de la probabilité d'un président issu de cette obédience pour présider aux destinées du sénat mais le Conseil Constitutionnel ne l'entendra pas de cette oreille, il faut un président issu du tiers présidentiel puisqu'il est considéré comme étant le second homme de la République.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza crie famine !

Gaza est au bord d'une famine dévastatrice en raison du blocus israélien renforcé de puis le 2 mars, empêchant l'acheminement de nourriture et de médicaments, selon des sources onusiennes. Le Programme alimentaire mondial alerte sur l'épuisement des stocks, alors que plus de 1,1 million de personnes dépendent de ressources en diminution. Salama Maarouf, chef du Bureau des médias du gouvernement de Gaza, qualifie ce blocus de "punition collective". Le ministre palestinien de l'Économie nationale appelle les Nations unies à faire pression sur Israël pour lever les restrictions et cesser d'utiliser la famine comme arme de guerre. La municipalité de Gaza avertit également d'une crise imminente de l'eau due à la fermeture des points de passage et aux menaces israéliennes de couper l'approvisionnement. Le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, a alerté sur une campagne de famine « sans précédent » menée par Israël à Gaza, la qualifiant de « plus rapide de l'histoire moderne ». Il a dénoncé un « déploiement de la mort par famine », aggravé par le blocage total de l'aide humanitaire. Francesca Albanese, rapporteur sur la Palestine, a averti que la destruction en cours rend toute réparation impossible, qualifiant la situation de « violence génocidaire ». Ben Saul a critiqué le projet de relocalisation de Gaza, estimant qu'il viole la Charte de l'ONU. Les forces israéliennes ont récemment intensifié leurs frappes aériennes dans la bande de Gaza, dans un contexte d'incertitude quant à la durabilité de l'accord de cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hamas en janvier. D'après le Jerusalem Post, Israël envisage de reprendre la guerre à Gaza si aucun accord sur l'échange de détenus n'est conclu. Netanyahu et plusieurs ministres discutent de nouvelles sanctions après le rejet présumé d'une offre américaine par le Hamas. Parmi les options envisagées figure la réoccupation du nord de Gaza, alors que l'aide humanitaire reste bloquée depuis le 1er mars. Au demeurant, Israël a annoncé qu'une équipe de négociateurs est au Caire pour discuter avec « des hauts responsables égyptiens de la question des otages ». L'inaction de la communauté internationale face à l'absence de cessez-le-feu et au maintien du blocus ne fait qu'accroître la détresse de la population, piégée dans un cycle de privation et de désespoir.

Navires, trains et téléphériques Sayoud préside une réunion de coordination sur les opérations de maintenance

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé dimanche une réunion de coordination regroupant les directeurs du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), du Groupe des services portuaires (SERPORT), du Groupe de transport terrestre des voyageurs (TRANSTEV) et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), au cours de laquelle il a écouté des explications sur l'état d'avancement des opérations de maintenance et de réparation des navires et des wagons, ainsi que sur l'avancement des travaux de réhabilitation des téléphériques à travers le pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, le ministre a donné des orientations pour accélérer les travaux de maintenance et de réhabilitation et respecter les normes de qualité, exhortant à déployer davantage d'efforts et à mobiliser tous les moyens afin de "remettre en service les navires, les wagons et les téléphériques dans les délais impartis, en prévision de la saison estivale 2025". M.Sayoud a également appelé à accélérer l'acquisition de tous les équipements nécessaires permettant de poursuivre le travail au niveau des ports 24h/7, exprimant à cette occasion "sa pleine disposition à intervenir pour résoudre les problèmes qui entravent les établissements sectoriels et les empêchent d'atteindre les objectifs fixés", conclut le communiqué.

Le ministre Ouadah à Aïn Temouchent

«L'industrie automobile algérienne est sur la bonne voie»

Le ministre de l'Économie et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a souligné, dimanche à Aïn Temouchent, que "l'industrie automobile algérienne est sur la bonne voie". M. Ouadah, qui était accompagné du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sidali Zerrouki, a souligné dans une déclaration, lors de leur visite à l'unité industrielle IDE-NET, spécialisée dans la production de composants électroniques pour véhicules, située dans la zone industrielle de Tamazougaha, que "l'industrie automobile algérienne est sur la bonne voie, car nous fabriquons ici en Algérie des matières premières et des composants électroniques qui accompagnent les activités de l'industrie automobile". Le ministre a rappelé qu'IDE-NET a investi plus d'un million de

dollars dans un système de modélisation qui pourrait contribuer au développement d'autres startups suivant cette voie et à la promotion de l'économie nationale. Il a expliqué que "cette entreprise a commencé petite, comme toutes les startups, pour devenir une entreprise industrielle participant à l'augmentation du taux d'intégration dans l'industrie automobile algérienne".

Selon M. Ouadah, cette entreprise permet d'accueillir des idées et d'utiliser ses machines pour fabriquer des technologies afin de concrétiser les idées des jeunes et développer un écosystème solide. Lors de la visite des différents ateliers de l'entreprise, le ministre des Télécommunications, Sidali Zerrouki, a interrogé les responsables sur le taux de récupération des produits de l'entreprise par les opérateurs économiques,

notant qu'il était totalement inexistant, ce qui, selon le ministre, témoigne de "la conformité des produits de l'entreprise aux normes de qualité qu'elle applique dans son activité industrielle". IDE-NET active dans la production de cartes et de faisceaux électroniques, ainsi que d'autres produits électroniques tels que les rétroviseurs électroniques et les compteurs de véhicules, en plus de produits utilisant des technologies d'intelligence artificielle, selon les explications fournies à la délégation ministérielle, qui était accompagnée des walis d'Aïn Temouchent et d'Oran, Mabrouk Ouled Abdennebi et Samir Chibani. L'entreprise, qui produit environ 1.554 unités de faisceaux par semaine, prévoit d'élargir ses activités industrielles et de créer environ 1.000 emplois d'ici la fin de l'année 2026, a-t-on indiqué.

Développement de Sonelgaz à l'international

«Le Groupe passe à la vitesse supérieure»

Le Groupe Sonelgaz poursuit son développement et entend se faire un nom et une place sur le marché continental et mondial. Pour ce faire, la société algérienne a élaboré un plan de développement à l'international structuré autour de plusieurs actions stratégiques, a indiqué ce dimanche le directeur des études économiques à la Sonelgaz, Mohamed Lakhdar Habib. «Sonelgaz est à la recherche de toute opportunité dans un cadre gagnant-gagnant avec l'objectif de contribuer à la promotion des exportations hors hydrocarbures et réduire les importations», a affirmé M. Habib lors de son passage dans l'émission «L'invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Pour l'orateur, la Sonelgaz saisira toute opportunité à l'échelle africaine. «La société est en discussion avec plusieurs pays, tels que l'Ouganda et le Zimbabwe pour l'ex-

portation de son savoir-faire et ses facteurs clés de succès », a-t-il ajouté. Interrogé sur l'état d'avancement de la centrale électrique au Niger d'une capacité de 40 mégawatts, dont la réalisation clé en main est assurée par la Sonelgaz, M. Habib a certifié qu'elle sera opérationnelle cet été. «L'entrée en service de cette centrale est prévue avant l'été prochain, afin de faire face aux besoins du Niger en termes d'électricité», a affirmé l'intervenant avant d'ajouter «La mise en place de cette centrale sera assurée par les équipes de la Sonelgaz qui vont assurer les études, les ouvrages de connexes pour l'alimentation du fuel et le raccordement de cette centrale électrique». Profitant de cette occasion, M. Habib a tenu à rappeler que le mémorandum d'entente, signé le 26 février dernier à Niamey entre le Groupe Sonelgaz et la société nigérienne d'électricité «Nigelec», comprend également l'ac-

compagnement du Niger dans le développement du réseau électrique, le transport et la distribution, la formation et les prestations de formation, ainsi que la mise à disposition de formations à distance. Tout cela s'ajoute à l'exportation des équipements industriels fabriqués localement. Concernant la coopération avec les pays faisant partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont le taux d'électrification est relativement faible, l'intervenant nous apprend que la Sonelgaz prévoit d'accompagner ces pays afin de contribuer à leur développement pour assurer leur sécurité énergétique. À cet effet, plusieurs domaines de coopération sont envisagés par la Sonelgaz qui envisage l'exportation de son savoir-faire en termes d'engineering, d'accompagnement dans la réalisation du réseau de transport d'électricité, d'études d'engineering.

Algérie-Tunisie-Libye

Signature prochaine d'un mémorandum pour l'interconnexion électrique

Un mémorandum d'entente sera signé prochainement entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye afin de lancer les études préalables à la réalisation du projet d'interconnexion électrique entre ces trois pays, a annoncé dimanche à Alger un responsable du groupe Sonelgaz.

"Nous travaillons sur le projet du corridor électrique qui reliera l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Les discussions sont en cours et un mémorandum d'entente sera signé prochainement entre les trois pays pour lancer les études nécessaires à la concrétisation de ce projet", a déclaré Habib Mohamed Lakhdar, directeur des études à Sonelgaz, sur les ondes de la Radio algérienne. Ce projet permettra à Sonelgaz d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'exportation

d'électricité vers ces deux pays voisins, a-t-il ajouté. Concernant la coopération avec les pays de l'Afrique, le responsable a souligné que Sonelgaz dispose d'opportunités pour accompagner les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le domaine de l'électricité.

Il a rappelé que le plan de développement stratégique de Sonelgaz consacre un axe majeur à l'expansion internationale, notamment en Afrique, en commençant par les pays voisins. Dans ce cadre, il a indiqué que d'autres domaines de coopération sont également envisagés, notamment l'exportation par Sonelgaz de son savoir-faire en matière d'études d'ingénierie, l'accompagnement dans la réalisation de réseaux de transport de l'électricité

et l'exportation d'équipements industriels fabriqués localement. S'agissant de la centrale électrique en cours de réalisation au Niger, don de l'Algérie, il a précisé que, conformément aux décisions des hautes instances de l'Etat, sa mise en service est prévue avant l'été prochain afin de répondre aux besoins urgents du Niger en électricité, tout en soulignant que cette infrastructure sera installée et mise en service par les équipes de Sonelgaz. Concernant le projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Italie, il a indiqué qu'il s'agit d'un projet "stratégique" pour le pays, rappelant qu'un mémorandum d'entente a été signé en juillet 2024 entre Sonelgaz, Sonatrach et le groupe italien ENI portant réalisation d'études de faisabilité pour ce projet.

Lutte contre la spéculation

Saisie de 34 conteneurs chargés de bananes au port d'Annaba

Les services des Douanes algériennes ont saisi, dimanche au port d'Annaba, 34 conteneurs chargés de bananes destinées à la spéculation. Dans une déclaration à la presse, au sein même du port, le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhoucha a souligné que la quantité de bananes saisie, chargée dans 34 conteneurs, dépassait les 800.000 kg.

Il a affirmé qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire. La quantité saisie appartenait à un opérateur économique privé qui n'avait pas effectué les procédures de dédouanement nécessaires pour la retirer la marchandise du port, en dépit des multiples relances et mises en demeure officielles qui lui ont été adressées, a souligné le Général-major Bakhoucha. Le DG des Douanes a estimé que le refus de

cet opérateur de répondre aux appels des services des Douanes témoigne d'un non-respect des conditions d'approvisionnement du marché, d'autant qu'il s'agit d'une marchandise périssable. Le Général-major Bakhoucha a ajouté que sa présence, en personne, sur le terrain pour assurer le suivi de l'opération de saisie au niveau du port d'Annaba "se veut un message clair aux spéculateurs quant à l'application rigoureuse de la loi", soulignant que les services des Douanes accordent toutes les facilités au profit des opérateurs pour le dédouanement de leurs importations en vue de garantir la disponibilité des produits sur le marché national.

De son côté, le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a affirmé que la saisie de cette quantité sera suivie de "l'ouverture d'une enquête judiciaire sous la supervision du parquet local, pour déterminer les

circonstances de cette affaire qui s'inscrit dans le cadre de la spéculation, et qui constitue une atteinte aux droits des citoyens à un approvisionnement régulier du marché national". Et d'ajouter que tous les ports nationaux bénéficient des mêmes facilités en termes de dédouanement, ne laissant ainsi aucun prétexte aux opérateurs économiques pour laisser leurs marchandises pendant une longue période au niveau de ces ports. Le DGSN a fait savoir que la quantité de bananes saisie avait été importée en vertu d'une licence délivrée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ce qui signifie que ladite marchandise faisait partie d'un plan visant à garantir la disponibilité de ce produit, et que sa non distribution sur le marché constitue "un manquement aux engagements de l'opérateur économique envers l'Etat et les citoyens".

Contrefaçon de marques de produits cosmétiques

Un atelier clandestin démantelé à Alger

Le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale (GN) de Bir Mourad Raïs, a découvert un atelier clandestin de fabrication de produits cosmétiques ainsi que des matières premières, des petites et grandes boîtes et des emballages contrefaits, indique samedi un communiqué de ce corps constitué. «Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité et de la protection de la santé publique, et sur la base d'informations avérées, le service de recherche et d'investigation de la Gen-

darmerie nationale de Bir Mourad Raïs a découvert un atelier clandestin de fabrication de produits cosmétiques ainsi que des matières premières, des petites et grandes boîtes et des emballages contrefaits», précise le communiqué, ajoutant que « la propriétaire ne possédait aucun document ou autorisation pour exercer cette activité». «A l'issue de la perquisition de cet atelier situé à Semmar, en coordination avec les services du commerce, des quantités de matières premières de source inconnue ont été découvertes, ain-

si que les moyens utilisés dans l'activité de cet atelier », ajoute la même source. «L'opération a permis l'arrestation de la propriétaire de cet atelier et le gel de son activité, ainsi que la saisie d'une quantité de produits et de solutions de source inconnue», selon le communiqué qui a souligné que la valeur des objets saisis est estimée à «plus de 700 millions de centimes». Après achèvement des procédures légales, la mise en cause sera déférée devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

«Avant fin Ramadhan»

Commercialisation des stylos à insuline fabriqués localement

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé mardi à Constantine le lancement "avant la fin du mois du Ramadhan courant" de la commercialisation des stylos à insuline produits localement par les laboratoires du groupe Saïdal. Dans une déclaration à la presse au terme de son inspection en compagnie du wali, Abdelkhalek Sayouda de l'unité de Saïdal dans la zone industrielle Palma, le ministre a affirmé que "l'Algérie a accompli de grands pas dans le domaine de la production pharmaceutique parvenant à un taux de couverture de 76,8 % par la production nationale", soulignant que la production locale de médicaments connaîtra un nouveau souffle avec le lancement de la commercialisation des premières quantités de stylos à insuline produits par "conditionnement secondaire". Et d'ajouter "l'on passera par la coopération avec un partenaire étranger à une étape plus évoluée dans la fabrication de ce type de médicament qu'est sa production intégrale et sa commercialisation locale avant la fin de l'année en cours 2025". Le ministre a affirmé que "le

groupe Saïdal représente un fondement essentiel de la sécurité sanitaire en Algérie grâce à son rôle actif de producteur local de médicaments", estimant que "le groupe œuvre à parvenir à l'autosuffisance dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avant de passer à l'étape d'exportation vers les pays africains à court terme et aux autres pays du monde à moyen terme". Il a également fait état de la disponibilité de plusieurs opérateurs et producteurs privés à se lancer dans le domaine de la production locale de l'insuline, indiquant que "l'Etat leur assurera le soutien et l'encouragement nécessaires afin de consolider la production nationale et de réduire le recours à l'importation". Il a également souligné qu'il est prévu "au mois de septembre prochain" l'obtention par l'Algérie de la certification de niveau 3 accordée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui permettra d'exporter les produits pharmaceutiques, notamment vers les pays africains dans une première étape, affirmant que cette certification facilitera grandement l'enregistrement à l'échelle internationale des médica-

ments algériens de sorte à consolider les potentialités du pays pour la concurrence à l'échelle mondiale dans ce domaine. En dépit de ces avancées dans la production de médicaments, le ministre a insisté sur la nécessité de déployer davantage d'efforts dans le domaine de la fabrication des produits médicaux qui sont actuellement importés, relevant à ce propos l'importance d'introduire une nouvelle dynamique pour le soutien des acteurs économiques.

Gendarmerie nationale de Aïn Defla Deux individus arrêtés et plus de 2.800 comprimés psychotropes saisis

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Defla ont procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de plus de 2800 comprimés psychotropes, a indiqué dimanche un communiqué de ces services. L'opération fait suite à des «informations parvenues à la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Djelida, selon lesquelles un individu aurait tenté de transporter une quantité de psychotropes à bord d'un moyen de transport collectif. Un plan bien ficelé a été mis en place et toutes les issues ont été fermées», précise-t-on de même source. L'individu a été «arrêté à la station-service de Djelida. Une fouille minutieuse du suspect a permis la saisie d'une quantité importante de psychotropes de type Prégabaline, dissimulée à l'intérieur d'un téléviseur qui était en sa possession, ainsi qu'une somme d'argent». «Le deuxième suspect a été arrêté le même jour, en possession d'une quantité de drogues et d'une somme d'argent. L'opération s'est soldée par l'arrestation de deux suspects (21 et 23 ans) et la saisie de 2879 capsules de psychotropes de type Prégabaline, de 158.000 DA, ainsi que trois téléphones portables», ajoute le communiqué.

Constantine

Huit blessés dans un accident de la circulation

Huit personnes ont été blessées, dans la nuit de dimanche à lundi dans un accident de la route, suite à une collision entre deux voitures sur la route nationale N°03, dans la commune de Hamma Bouziane, à Constantine, indique un communiqué de la Protection. Selon la même source, les secours sont intervenus à 20h50 pour prodiguer les premiers soins aux victimes avant de les transporter vers l'hôpital local. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ce sinistre.

Destinées à des pratiques spéculatives illégales

150 tonnes de pommes de terre saisies à Boumerdès

Plus de 150 tonnes de pommes de terre ont été saisies destinées à des pratiques spéculatives illégales dans la wilaya de Boumerdès. Le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché a révélé, dans un communiqué rendu public ce lundi, avoir saisi une quantité massive de pommes de terre destinées à des pratiques spéculatives illégales dans la wilaya de Boumerdès. Selon des médias ayant relayé le communiqué, une opération conjointe menée par les inspecteurs de la répression des fraudes et les services de sécurité locaux a permis l'interception de 150 tonnes de pommes de terre entreposées dans un dépôt à Khemis El Khechna. Ce stock était apparemment destiné à être utilisé dans le cadre d'une spéculation abusive, visant à manipuler les prix sur le marché. Les autorités ont souligné leur engagement à lutter contre ce type d'activités économiques illicites.

Hadj 2025

La réservation des billets a débuté lundi

La réservation des billets pour les Lieux saints de l'islam débutera lundi à midi via le portail algérien du Hadj "Bawabet El Hadj Dz" et l'application mobile "Rakb Alhajj", a annoncé dimanche l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) dans un communiqué. "L'ONPO et la compagnie nationale Air Algérie portent à la connaissance de l'ensemble des hadjis voyageant avec l'ONPO que la réservation des billets pour les Lieux saints, débutera exclusivement à travers le portail algérien du Hadj +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application mobile +Rakb Alhajj+, à compter du lundi, 17 mars 2025 à 12H00", lit-on dans le communiqué. L'ONPO a également rappelé la nécessité de "respecter la date de réservation, celle-ci étant définitive et non modifiable", soulignant que "cet engagement est valable pour l'ensemble des hadjis, qu'il s'agisse de ceux ayant choisi de voyager avec le ONPO, ou avec les agences de tourisme et de voyages autorisées au titre de cette saison 1446/2025". A cet égard, l'ONPO a rappelé le lien du portail algérien du Hadj +BawabetEl Hadj Dz+: <https://bawabetelhadj.dz>.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA EL BAYADH
 POS 22 ROUTE AFLOU - WILAYA EL BAYADH

NIF : 099632010774718

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
 N° 02/2025

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif à
Réalisation des 80/2000 Logements Publics Locatifs y compris VRD à ROGASSA, Programme 2024

• **Réalisation 80/2000 Logements Publics Locatifs y compris VRD**

Il s'agit d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1- Capacités professionnelles :

- Qualifiés à la catégorie Trois (03) ou plus, dont l'activité principale ou Secondaire bâtiment.

2- Capacités financières :

- Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire cumulé durant les cinq dernières années : supérieur ou égale à 20 000 000.00 DA. Joindre une copie des bilans financiers des années, visées par les services des impôts.

3- Capacités technique :

- Référence professionnelle :** ayant réalisé au minimum un projet de catégorie « B » ou deux projet de catégorie « A » ou plus durant 10 dernières années, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages Publics.
- Moyens humains :** Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ou architecte, justifié par des pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : Attestation d'affiliation CNAS et diplômes.
- Moyen matériel :** L'entreprise doit justifier les moyens matériels suivant :
 - Un Engin de terrassement. (en propriété ou location)
 - Une Grue fixe ou mobile. (en propriété ou location)
 - Camion de 10 Tonnes ou plus (en propriété ou location)

La Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet dûment visée par le soumissionnaire, Matériel Roulant : cartes grises + polices d'assurances, et un Pv de Huissier de Justice Daté au moins 06 mois à la date d'ouverture des plis.

Contenu du dossier de soumission

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- L'Enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

- la déclaration de candidature dûment remplie et signée selon le modèle ci-joint.
- la déclaration de probité dûment remplie et signée selon le modèle ci-joint.
- Le certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Trois (03) ou plus activité principale ou secondaire Bâtiment.
- les statuts pour les sociétés
- Registre de commerce électronique
- Carte d'identification fiscale
- l'extrait de rôle néant ou échéance
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, à savoir :
 - Capacités techniques :
 - Les moyens humains : justifiée par La déclaration annuelle des salaires d'année précédente et CASNOS pour le gérant, pour l'encadrement joindre les diplômes, attestations de travail, Affiliation CNAS et le cas échéant fiche carrière (pour l'expérience).

- Les moyens matériels : * Propriétaire : pour le matériel roulant joindre carte grise, police d'assurance, pour le matériel non roulant, un PV d'huissier de justice daté au moins un an à la date d'ouverture des plis.
- Location : le matériel doit être notarié et couvert la période de réalisation du projet avec cartes grises ou récépissés du propriétaire et avec assurances valide le jour d'ouverture.

2- L'Enveloppe dénommée « OFFRE TECHNIQUE » contient :

La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet. Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (selon modèle ci-joint. Daté, cacheté et signé sous peine de rejet de l'offre) répondant aux points suivants :
 La méthodologie d'exécution qui précisera toute l'organisation du travail compte tenu de toutes les interfaces existantes sur le chantier.
 Le planning des travaux.
 Les moyens humains affectés au chantier.
 Les moyens matériels affectés au projet.

Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Le procès-verbal de visite du site.

Le délai d'exécution y compris planning visé et signé par l'entreprise

3- L'Enveloppe dénommée « OFFRE FINANCIERE » contient

- La lettre de soumission (selon modèle du cahier des charges) dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire
 - Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
 - Le devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
 Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée, contenant les trois plis cachetés séparés ; comportant la mention : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » ; appel- d'offres N° l'objet de l'appel d'offres.
 L'enveloppe doit porter la mention suivante :

A

Monsieur Le Directeur Général de l'Office de promotion et de Gestion Immobilière d'El Bayadh

Adresse du service contractant : Sis à Pos 22 Route Aflou El Bayadh

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

N°

Réalisation des 80/2000 Logements Publics Locatifs y compris VRD à ROGASSA, Programme 2024

Les Soumissionnaires Sont invité à retirer les cahiers des charges auprès de direction général de OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA EL BAYADH , sis à Pos 22 Route Aflou El Bayadh , contre le paiement de 5 000 DA représentant les frais de production.

Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de l'offre technique et plis de prestation sous peine de leur rejet

La Durée de préparation des offres s s est fixée à 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres au plus tard à 13h, au niveau de la Direction Générale l'OPGI d'El Bayadh , sis à Pos 22 Route Aflou El Bayadh

L'ouverture des plis se fera le même jour de la date de dépôt des offres, à partir de 13 h 00 mn, au niveau de la Direction Générale de l'O P G I d'El Bayadh, sis à Pos 22 Route Aflou El Bayadh.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis est considéré comme invitation à tous les concurrents pour assister à l'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
 DAIRA DE SOUGUEUR
 COMMUNE DE TOUSNINA
 N° FISCALE DE LA COMMUNE : 098414265119130

Avis D'appel D'offres National Ouvert N° 02/2025 avec Exigence de capacité minimales

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Tousnina lance un avis d'appel d'offre national ouvert N°02/2025 avec exigence des capacités minimale Concernant Les projet s Suivantes :

**01-Suivi et Réalisation de l'aménagement urbain de la Rentrée de la ville vers Sougueur -1ère Tranche-
 - Lot : Réalisation -**

02-Aménagement Urbaine (Voiries et Trottoirs) Cité Aïssi Abdelkader - 1er Tranche - Lot : Réalisation -

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tousnina contre un paiement de la Somme de quatre mille dinars (4.000.00 DA) Pour chaque cahier des charges.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres sous triple enveloppe accompagnées des pièces suivantes :

01- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Une déclaration de candidature datée, signée et paraphée.
- Une déclaration de probité datée, signée et paraphée.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant des sous-traitants.
- Capacité professionnelle : Certificat de qualification et de classification de l'entreprise Activité principale Travaux Publics Catégorie V et plus en cours de Validité.

ayant le Code d'Eclairage Public : 347-4272. Pour projet : Suivi et Réalisation

- Capacités Techniques : L'entreprise doit présenter au minimum 01 une attestation de bonne exécution pour les Projets similaires délivré par le maître de L'ouvrage. Pour projet : Suivi et Réalisation

02- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT

Déclaration à souscrire datée, signée et paraphée.

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique rempli Annexe :

- La liste du moyen matériel appuyé par des copies des Carte grise Pour le matériel roulant et P.V d'huissier Pour le matériel non roulant en cours de l'année.
- La liste des moyens humains : l'entreprise justifie son effectif par une attestation individuelle d'affiliation fournie par la CNAS + photo copie de diplôme pour les cadres
- Délai exécution justifié par un Planning des travaux singée et paraphée .
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

03- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission (datée, signée et paraphée).
- Le Bordereau des Prix Unitaire (daté, signé et paraphé).
- Le devis quantitatif et estimatif (daté, signé et paraphé).

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la commune de Tousnina Rue Emir Abdelkader** le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) selon le cas ces enveloppes son mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « A N'ouvrir que par la commission d'ouverture Des plis et d'évaluation des offres -Appel d'offre N° 02/2025 L'objet de l'appel»

- La date de préparation des offres est fixée à quinze : (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appe

D'offres. Le jour de la date de dépôt des offres a 12 :00 H

- L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite de dépôts des offres au niveau du siège de l'APC de Tousnina à 13 :00 H.

Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 13:00 H.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai supérieur à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix : (90) jours sépare la date de dépôt des offres

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis au siège d'APC

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004319 18.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE REPUBLIQUE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA
 WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

N° D'immatriculation Fiscal (DEP) : 000146019005648

**AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET
 DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE**

Conformément à l'article N°73 et 82 alinéa 05 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article N°49 de la loi N°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la Direction des équipements publics de la Wilaya de Ain Témouchent informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°27/DEP/AT/2024 paru dans les quotidiens nationaux «LE CARREFOUR D'ALGERIE» et «الجزائر الجديدة» en date du 07/10/2024, relatif à l'Aménagement et réhabilitation du Cycle Moyen,

Lot N°02:

- Etanchéité ADM+Revêtement de la cour +Aménagement bureau administratif au CEM "BOUSAID AICHA" à Ain Témouchent.

Que l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux «الجزائر الجديدة» en date du 04/12/2024 et «LE CARREFOUR D'ALGERIE» en date du 05/12/2024 au profit de l'entreprise LAOUEDJ AMEL est annulé.

Les soumissionnaires qui contestent cette annulation, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent annulation dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP auprès de la commission des marchés compétente (Comité des marchés publics de la Wilaya), conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications à Oran Vers la réalisation d'un centre de calcul IA doté de GPU's

Le lancement du premier centre de calcul haute performance dédié à l'intelligence artificielle (IA) en Algérie, dont la première pierre a été posée dimanche à Oran par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, est "une avancée stratégique vers la souveraineté numérique". Cet ambitieux projet, porté par le ministère de la Poste et des Télécommunications, représente un investissement stratégique à l'ère de l'IA. Ce centre qui est doté d'une puissance de calcul avancée, sera équipé de GPU de dernière génération, permettant aux chercheurs, startups et entreprises algériennes d'accéder à des capacités de calcul intensif pour le développement d'applications IA, notamment dans les domaines de la santé, de l'industrie, de la cyber sécurité et des smart cities. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, a souligné que cette infrastructure s'inscrit dans la vision du président de la République visant à positionner l'Algérie comme un hub régional de l'innovation et de la transformation numérique. Il a également rappelé que ce centre facilitera l'émergence d'un écosystème IA dynamique en mettant



à disposition des ressources de calcul accessibles aux startups et aux institutions académiques. Ce projet qui s'intègre dans une stratégie nationale d'intelligence artificielle, récemment annoncée, repose sur trois piliers majeurs à savoir: des infrastructures et capacités de calcul avec la mise en place de centres de données performants et d'architectures cloud optimisées pour l'IA. La formation et la recherche en nouant un partenariat avec les universités et centres de recherche spécialisés en IA

et en mathématiques, ainsi que la valorisation industrielle pour un accompagnement des startups et des entreprises dans le développement de solutions IA appliquées à divers secteurs. Avec ce centre de calcul, en plus du cloud lancé par le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), l'Algérie franchit une nouvelle étape vers la souveraineté numérique, en réduisant sa dépendance aux infrastructures étrangères et en créant un environnement favorable à l'innovation technologique.

Cadre de vie

Nous avons droit à un environnement sain

Par Youcef Chaïbi

La dégradation du cadre de vie ne cesse de prendre, au fil des jours, des proportions alarmantes. Certains élus et responsables de l'environnement au niveau des assemblées préfèrent adopter la politique du silence et fermer les yeux encourageant de par leur laxisme, la dégradation sauvage de l'environnement et la banalisation du phénomène. Aucune commune n'est épargnée, et partout où l'on va c'est le même décor hideux, monticule de déchets et débris devant les marchés, gravats et autres, le tout baignant dans une atmosphère d'insalubrité répugnante et repoussante empreinte de rejets nocifs. La plupart de nos rues, quartiers et cités et surtout l'ensemble de nos villes sombrent déjà dans une espèce de puanteur avec une odeur nauséabonde rendant notre environnement et nos habitations infréquentables, avec en plus une prolifération inquiétante des rats, mouches et autres insectes nuisibles. La

gestion des déchets ménagers et autres débris est un problème crucial dans certaines communes de la wilaya d'Oran, la question se pose en termes d'efficacité des méthodes d'élimination. Ainsi, dans les grandes villes algériennes, on assiste à une prolifération de dépôts sauvages d'ordures ménagères sur les voies et espaces publics. Ces habitants sont-ils en passe de perdre entièrement le goût d'apprécier leur environnement et les beaux paysages qui s'offrent à eux ? La dégradation de l'environnement qui déforme de jour en jour la deuxième wilaya du pays et ses environs immédiats interpelle plus d'un sur la nécessité d'y remédier et de prendre des mesures en urgence en vue de trouver des solutions durables susceptibles de contrer la dégradation rampante du cadre de vie. L'environnement se dégrade de plus en plus dans tous les coins de la ville, voire la mécanique, la soudure, la tôlerie, etc.... exercés à ciel ouvert rendant l'atmosphère presque insupportable. A Oran comme

partout ailleurs à travers le territoire de la wilaya, l'environnement de ce beau paysage et en décrépitude ou le foisonnement des décharges sauvages, le rejet des débris en bordure des routes ou à proximité des immeubles et cités, l'insuffisance des moyens pour la collecte dans certaines communes et surtout le manque de civisme de beaucoup de citoyens. Il semble qu'il y a une véritable démission collective des élus et responsables de l'administration dans diverses villes et le laisser aller des comités de quartiers et des associations chargées de l'environnement, la saleté dans nos rues fait partie du décor. Puis les gens s'accrochent avec une déconcertante facilité. La plupart des communes de la wilaya d'Oran sont devenues sales et polluées. Il est malheureusement impossible de démentir un si triste constat. Mais cela veut-il forcément dire que c'est avant tout parce que les Algériens en général sont devenus des gens inciviques et peu soucieux de tout ce qui les entoure ?

Du 23 au 26 avril prochains

15ème Salon international du tourisme et du voyage

La 15ème édition du Salon international du tourisme, du voyage, du transport, des équipements et des services de l'hôtellerie et de la restauration (SIAHA 2025) se tiendra du 23 au 26 avril prochain au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs. Cet événement, placé sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, accueillera plus de 235 exposants nationaux et de provenance de plusieurs pays, dont la

Tunisie, la Turquie, l'Egypte, la Russie, l'Inde, les Maldives, le Vietnam, l'Ouganda et l'Arabie saoudite. Organisé par l'agence de communication et d'événementiel Estra à Oran, ce rendez-vous économique réunira l'ensemble des acteurs du secteur avec pour objectif de promouvoir le tourisme algérien, de valoriser la destination Algérie, de découvrir de nouvelles opportunités, d'échanger des expériences et de conclure des partenariats. Le Salon SIAHA constitue une occasion pour les opérateurs locaux

d'élargir leur réseau et d'accéder au marché international, en mettant en avant la richesse culturelle, historique et naturelle de l'Algérie, ainsi que son immense potentiel touristique, notent les organisateurs dans le dossier de presse relatif à l'évènement qui comprendra deux espaces distincts: un dédié aux professionnels du tourisme, du voyage et du transport, et l'autre aux opérateurs spécialisés dans les équipements et les services de l'hôtellerie et de la restauration.

Le lait produit par le secteur privé, un enjeu pour l'autosuffisance alimentaire

Le wali rend visite à la Ferme laitière pilote de Hassian Toual

Dans le cadre de ses visites de prospection des potentialités détenues par les acteurs locaux du développement rural et agricole de la wilaya d'Oran, le wali Samir Chibani s'est rendu récemment dans la ferme pilote laitière «Benchekor» du secteur privé à «Hassian Toual». Alors que l'Algérie a renforcé ses capacités de production et de transformation laitières de laiterie privées, se sont d'ores et déjà lancées dans la production de sachets de lait subventionné en 2024 et 2025 mais aussi dans les produits laitiers dérivés tels les fromages et les yaourts. Le pays a décidé d'augmenter ses capacités de production de lait à 3.500 tonnes par jour d'ici le premier trimestre 2025 d'où l'engouement certain suscité par cette filière stratégique de transformation notamment chez les laiteries privées afin de renforcer l'autosuffisance alimentaire... Il apparaît au bout de tous ces efforts et objectifs que la filière laitière est en plein essor en Algérie avec l'ambitieux projet de création d'une méga ferme de 100.000 hectares visant la production de 200.000 tonnes de lait en poudre. Du jamais vu dans les annales de cette filière en Afrique et peut-être dans le monde arabe. La visite du wali d'Oran dans la ferme pilote privée s'inscrit dans la volonté de réitérer l'engagement et la volonté de l'Etat à accompagner les efforts du secteur privé pour une participation plus accrue dans le développement de la filière laitière nationale. La ferme pilote privée «Benchekor» produit actuellement entre 28.000 et 32.000 litres de lait de vache cru par jour à hauteur de 28 à 32 litres collecté par vache sur un éventail de 100 vaches élevées disponibles. Dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour la relance de l'importation des vaches laitières, cette ferme privée qui se lance aussi dans l'ensilage destiné à l'alimentation de vaches et le dépistage animal, a un autre défi qui consiste, selon son vétérinaire, Zakaria Jubyi, espérer importer des vaches laitières afin d'augmenter ses capacités de production. Pour rappel, le rythme de production du secteur public concernant le lait de vache cru s'élève à 56 millions de litres par jour, cela sans compter l'apport des laiteries privées sachant que l'industrie transforme 3,4 milliards de litres dont 1,6 milliard pour la production du lait pur.

Habib B.

A l'approche de la fête de l'Aïd El Fitr La grande affluence provoque les vols à l'étalage

Bien que le vol dans les magasins soit une infraction punissable par la loi, certaines personnes, en particulier la gent féminine ne recule devant rien pour commettre des actes de vols de produits mis en exposition. Ces vols connaissent généralement une croissance à l'approche de la fête de l'Aïd ou dans des lieux à grande fréquentation. Selon certains commerçants, ces vols sont opérés avec la complicité d'individus de même famille. Les enfants aussi sont utilisés dans cette sale besogne. Ce phénomène existe bien depuis longtemps, mais avec l'installation des caméras de surveillance à l'intérieur et l'extérieur des locaux commerciaux, ce phénomène est devenu une menace pour certaines femmes qui se trouvent piégées sur les réseaux sociaux. Presque quotidiennement, les commerçants victimes de vols, balancent des vidéos sur Facebook montrant clairement des personnes en action. Suite à cela la réaction diffère d'un commerçant à un autre. Il y a ceux qui diffusent carrément les visages et menacent de déposer plainte et il y a d'autres qui préfèrent régler le problème à l'amiable avec un délai. Le plus grave dans cette histoire, est que ces vols sont commis par des adultes qui n'ont aucune relation dans leur vie avec la délinquance. La ville nouvelle, Akid Lotfi, Choupot, Hai El Salam et bien d'autres sont les lieux préférés pour ce genre de vol.

A. Kader

Brèves de Maghnia

Par Mohammed Ammani

Les prix des fruits et légumes s'envolent

Après un début du mois clémente, les prix des légumes et fruits ont enregistré une hausse inexplicable. A titre d'exemple, la pomme de terre, très consommée en ce mois de jeûne, est cédée à 130 voire 140 DA le kilo, la tomate de 90 à 120 DA, le poivron à 200 DA. Quant aux fruits, c'est carrément la folie. Des pommes à 600 DA, des oranges à 140 DA, les fraises à 450 DA le kilogramme. «On ne comprend pas cette hausse subite, c'est de la spéculation en ce milieu de ce mois de Ramadhan. Nous les détaillants, nous avons été surpris par ces augmentations qui ne répondent à aucun critère, même si les agriculteurs évoquent les pluies qui les empêchent de cueillir leurs produits. Nous avons l'habitude d'entendre ces prétextes et au fond, ce sont les ménages qui paient la facture», assure un détaillant au marché couvert. Pour ce qui est de la viande blanche, elle aussi, a enregistré une hausse. Le kilogramme du poulet est vendu à 420 DA et la viande rouge, 3500 DA le kilo pour l'agneau et 2500 DA pour le veau, heureusement qu'il y a la viande importée : 2400 DA pour la viande ovine et 1200 DA pour la viande bovine.

Disponibilité des produits laitiers

Contrairement au début du Ramadhan où les ménages avaient du mal à se procurer un sachet de lait, les produits laitiers sont disponibles à profusion. Pas moins de quatre laiteries de la région approvisionnent quotidiennement les supérettes et les épiceries de la daïra. Les consommateurs ont l'embarras du choix. Le litre de lait de vache est cédé entre 60 DA et 90 DA. Quant au lait subventionné, proposé à 25 DA, et au vu de la demande, les quantités sont épuisées tôt le matin. «Il y a une forte demande sur ce produit parce qu'il est à la portée des consommateurs, mais on n'est pas approvisionné régulièrement et en grande quantité, d'où une certaine tension», souligne le gérant d'une supérette à la cité Cadi.

Des soirées sans spectacles

Les années passent et ne se ressemblent pas. Le Ramadhan 2025 a perdu de son ambiance. Contrairement au passé, ni les associations, ni l'APC n'ont programmé des soirées culturelles. Juste après la rupture du jeûne, les croyants se dirigent vers les mosquées pour la prière des tarawih, ensuite ce sont les cafétérias qui sont prises d'assaut pour le fameux café. «La période est propice pour des soirées douces, heureusement qu'il y a les matchs de la champion's ligue, sinon on ne s'en plaint pas», témoigne un citoyen. A proximité de ces établissements, des jeunes se sont convertis en vendeurs de sandwichs et autres sucreries. C'est l'ambiance du Ramadhan. Au 16^e jour de ce mois sacré, les pères de famille se rendent déjà aux boutiques pour les achats de l'Aïd, notamment dans les magasins de cité Cadi, connus pour ce genre de commerce. Nous y reviendrons.

Des associations au secours des démunis

Comme à l'accoutumée, tous les ans en cette période du mois de piété, le Croissant rouge algérien et les associations de la ville se solidarisent massivement pour venir en aide aux familles nécessiteuses. Pas moins de quatre organisations de la société civile ont ouvert quatre restaurants pour offrir des repas chauds sur place et en distribuer pour ceux et celles qui désirent manger chez eux, «beaucoup de pères de familles, par dignité, choisissent d'emporter leurs repas, mais beaucoup aussi préfèrent rompre le jeûne sur les lieux» nous expliquent les organisateurs. L'association Doha a carrément planté une immense tente pour servir, séparément les femmes et leurs enfants. «Certaines ont préféré être à l'écart, nous avons accepté leur désir». Près de 1000 repas sont servis quotidiennement grâce aux dons des bienfaiteurs et les bénévoles qui se sacrifient pour rendre heureux des familles en ce mois sacré.

Sidi Bel Abbès**2^{èmes} journées du «madih» et de chants religieux**

Par Mohamed Nouar

La Maison de la Culture et des Arts, Kateb Yacine de Sidi Bel Abbès, a vibré au rythme des louanges et des chants spirituels, du 12 au 14 mars, à l'occasion de la deuxième édition des journées de «madihs» et de chants religieux. Cet événement, organisé par la Direction de la Culture et des Arts, s'inscrit dans le cadre du programme d'animation des soirées ramadanesques, offrant un espace de recueillement et de célébration de la foi. La manifestation a réuni un florilège de troupes et de mouchids, venus de diverses régions d'Algérie, pour partager leur art et leur dévotion. Le public a été transporté par les voix envoûtantes de Sami Nour Eddine, les mélodies de la troupe El-Rehab d'Oran, les harmonies des troupes El-Kawthar, El-Hiyam et Shams Tafrawi de Tlemcen, la ferveur de la troupe El-Ikhlâs de Maghnia, le profond spirituel de la troupe El-Basair de Relizane et la grâce de Mustapha Belkhair de Tiaret. Sur la scène de la Maison de la Culture, les



artistes ont offert un répertoire riche et varié, mêlant «madih», chants de louange, invocations et poèmes, célébrant la figure du Prophète Mohamed (QSSL), ses compagnons et les vertus du mois sacré du Ramadan. Les mélodies et les paroles ont résonné dans les cœurs, créant une atmosphère de communion et de spiritualité. La clôture de ces journées, vendredi soir, a été marquée par l'espoir de voir cet événement se pérenniser et s'élever au rang de festival national. Les mouchids ont souligné l'importance de transmettre cet héritage culturel et spirituel aux

générations futures. Des attestations d'honneur ont été décernées aux participants, en reconnaissance de leur contribution à la réussite de cette édition. Les organisateurs ont réaffirmé leur volonté de faire de ces journées un rendez-vous annuel incontournable à Sidi Bel Abbès. Au-delà de l'aspect artistique, ces journées ont permis de renforcer le lien social et spirituel au sein de la communauté. Elles ont offert un espace de rencontre et d'échange, où les participants ont pu partager leur foi et leur passion pour le «madih» et les chants religieux.

Deuxième quinzaine de Ramadhan**Les Saïdis préparent l'Aïd El fitr**

Par OULD OGBAN

A Saïda, on entame la seconde quinzaine du mois de Ramadhan dans la même atmosphère des premiers jours même si l'on enregistre une légère baisse des prix. Les bourses modestes sont mises à rude épreuve et commencent à s'essouffler devant le rythme des dépenses imposées par le mois sacré. Une virée à travers les structures sociales qui s'occupent de l'opération "Meidate Ramad-

han" ou "Goufate Ramadhan" vous donne une idée sur le nombre inquiétant des défavorisés et des laissés-pour-compte dont les rangs grossissent d'une année à l'autre. Pour ce mois de Ramadhan 2025, ils sont plus de 41.000 nécessiteux à avoir empoché la somme de 10.000 Da pour un mois de carême serein.

Les imams eux aussi, de leur côté, incitent les gens à plus de générosité et de solidarité les uns envers les autres. Il faut dire aussi que les chefs

de ménage, hommes ou femmes, n'en sont pas à leur dernier calvaire puisqu'ils s'apprêtent à répondre aux besoins vestimentaires de leur progéniture pour accueillir l'Aïd El Fitre. A cette occasion, de nombreux vendeurs de vêtements et de chaussures ont vu le jour et se sont installés partout en ville.

C'est une opportunité pour certains, y compris des fonctionnaires qui se reconvertissent durant le mois de Ramadhan en commerçants afin d'arrondir leur fin de mois.

Ramadhan à Nâama**Des traditions jalousement conservées par les habitants du Ksar de Tiout**

Les habitants du vieux ksar de Tiout, érigé à la fin du 14^e siècle au cœur d'une vaste oasis dans le sud de Nâama, perpétuent des traditions et coutumes propres au mois de Ramadhan, tout préservant les valeurs d'hospitalité et de solidarité. Les préparatifs de cette occasion religieuse incluent des travaux de décoration, de nettoyage et de peinture des maisons traditionnelles, qui se parent de tapis et de meubles élégants pour accueillir les proches et voisins en ce mois sacré. De l'encens traditionnel est également utilisé afin de conférer une ambiance spirituelle aux veillées du mois de jeûne, selon les témoignages des habitants de la région. El Hadj Bachir Mohamed (72 ans), originaire du Ksar de Tiout, affirme que les habitants restent attachés à d'anciennes traditions durant le mois sacré, citant notamment la lecture collective et ininterrompue du Saint Coran dans l'ancienne mosquée du ksar, à l'exception des cinq prières obligatoires. Dès la veille du Ramadhan, des

groupes de fidèles se relaient pour la récitation du Livre Saint, une pratique qui donne lieu à plusieurs lectures complètes du Coran. Ce site religieux, qui se distingue par son architecture remarquable, accueille également des cercles de "Dhikr" dans une atmosphère empreinte de spiritualité. Il demeure, encore aujourd'hui, un lieu de prière et d'enseignement pour les étudiants tout au long de l'année. En plus de l'apprentissage du Coran au sein de son école religieuse locale, appelée "Takhribicht", ce lieu joue encore un rôle majeur dans l'enseignement des préceptes de l'Islam, la médiation sociale, le règlement des héritages ainsi que l'organisation d'aides et de dons destinés aux nécessiteux, selon des spécialistes du patrimoine local. Parmi les coutumes sociales ancestrales qui caractérisent aussi ce mois béni, les collectes de fonds organisées par les habitants du ksar pour acheter des ovins afin de les sacrifier et partager la viande entre eux. Une partie est systématiquement ré-

servée aux familles démunies, illustrant ainsi l'esprit de solidarité qui règne au sein de la communauté, selon les mêmes sources. Pour Safia, une mère de famille de Tiout, le mois de Ramadhan est une occasion de retrouvailles familiales dans une ambiance chaleureuse. Pour célébrer ces réjouissances, des plats traditionnels sont préparés, notamment la harira, confectionnée avec de la farine de blé locale appelée "Dchicha zambou", ainsi que le pain traditionnel "Matloue" et le couscous achalandé de viande. L'un des traits marquants des habitants du ksar est leur attachement aux visites familiales et aux liens de parenté. Le partage des plats du F'tour entre voisins est l'autre habitude qui renforce la convivialité et la solidarité durant ce mois de miséricorde, ajoute Safia. La préparation du thé au feu de bois puis le servir lors des veillées familiales est également un des rituels en ce mois de Ramadhan qui ajoute de la convivialité à ces chaleureux moments.

Université Saâd Dahlab (Blida)

Création de trois filiales économiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé, jeudi, à l'université Saâd Dahlab de Blida, l'inauguration des sièges de trois filiales économiques, qui étaient à l'origine des projets de recherche innovants avant d'être promus en filiales financées par l'université. Il s'agit des filiales «Ferme universitaire de la Mitidja», «Myco-rhizae», spécialisée dans la production d'engrais biologiques, et d'une filiale spécialisée en médecine et reproduction animale, «dont l'entrée prochaine en service va contribuer à la production nationale et à la consécration de l'autosuffisance», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse. M. Baddari n'a pas manqué de louer le «rôle économique» dévolu à l'université de Blida au niveau local, du fait qu'elle constitue désormais, a-t-il dit, «une partie prenante des collectivités locales, et qu'elle interagit avec la wilaya et la société, en répondant à ses besoins et préoccupations». «L'université est devenue un centre vital pour exprimer les préoccupations et leur prise en charge», a-t-il noté. L'objectif de la visite

d'aujourd'hui à l'université de Blida est «d'accompagner les autorités locales pour qu'elles puissent à leur tour accompagner l'université dans l'accomplissement de son devoir en tant qu'institution sociale», a ajouté le ministre. «Outre son rôle dans la diffusion du savoir et la recherche scientifique, l'université est aussi appelée à contribuer à la création des entreprises économiques et à transformer les idées en valeur ajoutée créatrices de richesses et d'emplois pour l'économie nationale», a-t-il estimé, en outre. Sur place, le ministre a visité une exposition organisée à l'Institut des sciences vétérinaires «lbn Al-Baytar», dédiée à des promoteurs de projets, au nombre de 20, dont le comité de sélection de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat a validé le financement. Il a relevé, à ce titre, la présence de «plusieurs projets d'étudiants dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat, dont les promoteurs aspirent à en faire des startups et des micro-entreprises économiques». L'université Saâd Dahlab «vise la création de près de 120 micro-entreprises avant la fin 2025, en plus de

20 startups et 250 brevets d'invention, qui seront valorisés en termes de production et de commercialisation, de manière à renforcer le rôle économique de l'université», a souligné le ministre. M. Baddari a supervisé, à l'occasion, la remise d'attestations d'implantation de projets innovants dont les promoteurs ont bénéficié de sièges provisoires à l'université pour lancer leur activité, dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275. L'arrêté ministériel n 1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme - un diplôme /une startup-, vise à aider et accompagner les diplômés des établissements d'enseignement supérieur ayant transformé leurs projets innovants en startups. Le ministre a, également, inspecté la plateforme biotechnologique de reproduction animale. Il a déclaré à son propos, qu'il s'agit de «l'unique plateforme en Algérie et en Afrique spécialisée dans la reproduction des animaux de boucherie» et qu'elle est appelée à «jouer un important rôle économique et scientifique dans le développement de certaines races, tout en contribuant à la hausse de la production de viande et du lait et dérivés».

Ghardaïa

Le mois de Ramadhan entre spiritualité, solidarité et générosité

Le mois de Ramadhan constitue pour les habitants de Ghardaïa une occasion propice pour entretenir leurs us et traditions ancestrales, dans une ambiance imprégnée de spiritualité, de générosité et de solidarité. Très attachées aux valeurs et traditions sociales, les familles de Ghardaïa, dans leurs différentes composantes sociologiques, accordent une grande importance au Ramadhan, pour revivifier, entre autres, le rituel de partage avec les voisins du repas de rupture de jeûne. Les ménagères veillent à faire goûter leurs préparations aux voisines, en leur dressant une assiette, reflétant ainsi le sens du partage et de la convivialité marquant le mois sacré. Pour les habitants de Ghardaïa, des plats traditionnels locaux, dont les recettes se transmettent de mère en fille, sont proposés à la dégustation à chaque décennie du mois sacré, notamment la célébration du dixième jour, de la nuit de mi-Ramadhan et de la nuit du destin (27ème jour).

La nuit du dixième jour de Ramadhan est rehaussée par le "Baghrir" au miel (Thimiyent en tamazight locale), et la nuit de la mi-Ramadhan par la préparation d'un copieux couscous, tandis que la nuit du 27ème jour est célébrée par la préparation de Chakhchoukha arrosée d'une sauce à base de dattes. Selon la tradition, ces mets appétissants sont distribués aux passants et aux amis et échangés entre familles dans les différents quartiers, et offerts lors des visites nocturnes entre proches, voisins, familles et amis, des visites fréquentes tout au long du mois, a indiqué à l'APS Hadj Bakir, un notable du ksar de Mélika. Outre les actions de solidarité, d'entraide et de bienfaisance qui caractérisent le mois sacré, les enfants

jeûneurs pour la première fois sont choyés et encouragés par leurs parents, en leur préparant un met typique et très apprécié de la gastronomie de Ghardaïa, dénommé "Takdourth" en Tamazight locale (Tikdourine au pluriel) et qui résiste aux changements des tendances et habitudes culinaires, a rappelé, de son côté, Hadj Omar, un commerçant à Ghardaïa. Tout comme dans les différentes régions du pays, les plus de 200 mosquées de la wilaya de Ghardaïa, entretenues, encensées et parfumées à cette occasion, enregistrent une affluence record de fidèles durant ce mois sacré. Les fidèles emplissent ces lieux de culte, prient et suivent des causeries, conférences religieuses et des conseils médicaux de spécialistes, notamment des diabétologues et des nutritionnistes, pour sensibiliser la population âgée aux comportements à adopter durant ce mois de jeûne.

L'engouement pour les espaces religieux, notamment pour l'accomplissement des prières de fin de journée "El-Isha" et des "Tarawih" (surrogatoires), illustre l'importance particulière accordée à l'aspect spirituel durant le Ramadhan. Pour nombre de fidèles, de différents âges, le choix du lieu de prière est souvent déterminé par la façon dont les imams déclament les Sourates du Saint Coran durant les prières de Tarawih, même s'ils doivent pour cela venir de loin et d'un autre quartier. Parmi d'autres traditions religieuses perpétuées lors de ce mois sacré, la récitation et la psalmodie, en groupe, du Saint Coran durant tout le mois sans interruption, sauf pour les cinq prières quotidiennes, et ce dans différentes mosquées. Les groupes se relayent sans interruption, de nuit comme de jour, et à chaque fois que l'ensemble du Livre saint est récité, une nouvelle lecture recommence.

Skikda

Commémoration du 63ème anniversaire de la mort du Chahid Gouisse Abdelhak

La wilaya de Skikda a commémoré, dimanche, le 63ème anniversaire de la mort du Chahid Gouisse Abdelhak (1931-1962), tombé en martyr le 16 mars 1962 lors d'un bombardement de l'aviation française dans la région d'El Aifat. La cérémonie commémorative s'est déroulée dans la commune d'Ain Zouit (ouest de Skikda), en présence de membres de la famille révolutionnaire, de jeunes des Scouts musulmans algériens (SMA) et de nombreux citoyens qui se sont recueillis à la mémoire des Martyrs après le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle dédiée aux Chouhada, la levée des couleurs et l'exécution de l'hymne national. Né le 24 mai 1931 à Collo, dans une famille modeste, Gouisse Abdelhak, qui a montré dès son jeune âge un excellent niveau scolaire, a poursuivi des études secondaires à Skikda tout en intégrant les rangs des SMA dont il était devenu un membre éminent. Au déclenchement de la glorieuse Révolution, en 1954, le Martyr a été chargé de l'organisation des étudiants algériens au lycée technique de Constantine, ville où il a travaillé et occupé plusieurs postes importants dont celui de responsable militaire au niveau d'une zone, puis de commandant de zone avec le grade de capitaine, participant ainsi à plusieurs batailles.

Réseaux d'électricité et de gaz naturel

Plus de 1.660 nouveaux clients raccordés en 2024 à El-Meniaa

Plus de 1.667 nouveaux clients ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, au cours de l'année écoulée, a-t-on appris mardi de la direction locale de distribution relevant de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Concernant l'électricité, 1.090 nouveaux clients ont été raccordés au réseau de basse tension (BT) et 231 autres raccordés au réseau de haute tension (HT), portant le nombre global d'abonnés à travers la wilaya à 28.291 abonnés, a-t-on précisé. Pour le gaz naturel, 346 clients ont été alimentés en cette énergie via un réseau de basse pression, ce qui porte le nombre total d'abonnés à 11.849, a ajouté la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la direction de distribution pour atteindre une couverture totale en électricité et en gaz naturel, a-t-on indiqué.

Commune d'Ain Ibel (Djelfa)

Un projet de centre de proximité pour le stockage des céréales

Un projet de centre de proximité pour le stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 qx, est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Ibel, Sud de Djelfa, dans le cadre du renforcement des installations de stockage de la wilaya et de la contribution à la consécration de la sécurité alimentaire, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya. Ce projet, pour lequel une enveloppe de plus de 207 millions de DA a été allouée, s'inscrit dans le cadre d'une opération majeure destinée à la wilaya de Djelfa, visant la réalisation de 08 centres de proximité pour le stockage de céréales, en plus d'un silo stratégique d'une capacité d'un million de qx au chef lieu de wilaya, selon la même source. Le chantier de ce projet, en réalisation à proximité de l'ensemble d'habitations «Amera», mitoyen à la RN1, a fait dernièrement l'objet d'une visite d'inspection du wali Djahid Mous. Sur place, le chef de l'exécutif local a souligné l'impératif de respecter les délais et les normes de qualité dans ce type de projets, destinés à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie des autorités publiques visant à consacrer la sécurité alimentaire et à relever les capacités nationales de production des cultures stratégiques. Le délai de réalisation de ce centre de stockage a été fixé à 08 mois, selon sa fiche technique.

Sûreté de la wilaya d'Alger

11 personnes arrêtées et une quantité de kif traité et de psychotropes saisie à Alger

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, ont saisi, dans des affaires distinctes, une quantité de kif traité et de comprimés psychotropes, et arrêté 11 individus, dont une femme, a indiqué, samedi, un communiqué de ces services. «11 individus, dont une femme, activant dans des réseaux criminels organisés versés dans le trafic illicite de drogues et de comprimés psychotropes ont été arrêtés dans des affaires distinctes traitées par les services de la sûreté de la wilaya d'Alger», précise la même source. L'opération est intervenue après «exploitation d'informations sécuritaires selon lesquelles des individus se livraient au trafic de tous types de drogues et de comprimés psychotropes au niveau de plusieurs quartiers de la capitale», indique le communiqué, ajoutant que les investigations menées par la Police judiciaire, ont permis d'identifier les suspects». «En coordination avec le parquet territorialement compétent, des opérations policières ont été menées au niveau des points noirs, et les domiciles des suspects ont été perquisitionnés». L'opération s'est soldée par l'arrestation de 11 individus, dont des repris de justice, et la saisie de 2440 comprimés psychotropes, et de 1,155kg de kif traité», en sus «d'un montant de 1.304 500,00 DA, et de 925 euros issus des revenus du trafic», selon le communiqué.

Les Hauts Faits d'Armes de Mazagan (Suite et fin) Le véritable désastre avant la capitulation



L'autorité du Comte ne prévalut pas devant les capitaines indisciplinés qui réclamèrent avec instance la retraite immédiate. Il dut s'y résigner. L'armée marcha à sa perte. Pendant la nuit, le camp espagnol fut levé sans bruit. La retraite s'effectua sans ordre et eut l'apparence d'une véritable fuite. A l'aube, la tête de la colonne arriva à Mazagan. Hassen-Pacha avait déjà mis sur pied toutes les forces dont il disposait et les avait lancées à la poursuite des fuyards. Ce qui devait arriver arriva. Le fils du Comte d'Alcaudète, Don Martin, qui dirigeait l'arrière de la colonne, a été pris en tenaille par les assaillants, lorsque Don Martin chargea, il s'est retrouvé avec une poignée de cavaliers, à peine une trentaine. C'est au cours de cette charge qu'il reçut un coup d'arquebuse et dut abandonner la lutte pour se faire panser. A partir de cet instant commença le véritable désastre. L'arrière garde fut rejetée sur le gros de la colonne, des compagnies entières, prises de panique, jetèrent leurs piques et se précipitèrent dans les murs de Mazagan. Pour comble de malheur, le feu avait pris à des caissons de poudre qui explosèrent laissant à l'artilleur que quelques coups à tirer. Pendant plus de six heures, ils repoussèrent les charges d'un ennemi déjà victorieux.

Les turcs qui commandaient contre-attaquent et amenèrent quelques pièces d'artillerie, pour anéantir cette muraille humaine. Le Comte d'Alcaudete était rentré à Mazagan pour adjurer les troupes de sortir des murs et combattre. Sa voix ne fut pas écoutée. Alors voyant ses vétérans décimés, la dernière résistance brisée, le vieux général s'élança une dernière fois vers l'ennemi et fut tué par ses propres soldats qui tiraient des murs de Mazagan. Par la suite, plusieurs hypothèses ont circulé sur les conditions de sa mort. Don Martin, qui avait été blessé et transporté à Mazagan, engagea vainement ses officiers qui l'entouraient à organiser la résistance et à sauver l'armée de sa perte totale. A ce moment, un homme de l'armée espagnole arbora le drapeau blanc sur une tour de la place, quelques capitaines demandèrent à capituler. Hassen-Pacha accepta la capitulation, mais il n'accorda autre chose que la liberté de cinquante capitaines moyennant une rançon de mille ducats pour chacun. Pas un seul soldat de l'armée espagnole ne parvint à échapper, si ce n'est l'ordre donné par Hassen-Pacha d'arrêter le massacre qui devenait une véritable boucherie. Don Martin, Don Fernando de Carcamo et d'autres gentilshommes refusèrent de faire partie des cinquante capitaines. Hassen-Pacha se montra généreux envers le vaillant et infortuné Don Martin. Il l'autorisa à envoyer le corps de son père à Oran. Les restes du vieux Général furent placés sur un mulet et expédiés sous la conduite d'un maure. Don Martin fut racheté quelque temps après, mais le reste des soldats espagnols prisonniers furent réduits en esclavage. Ainsi cet épisode de la 3ème expédition s'inscrit sur les tablettes de l'histoire de Mostaganem et de Mazagan. **Y.Benguettat**

Emigration clandestine à destination de l'Europe

Tragique histoire de la «Harga» à Mostaganem

Par Charef Kassous

L'émigration clandestine à destination de l'Europe n'est pas un phénomène nouveau, du moins à Mostaganem. Ce triste fléau avait commencé à Mostaganem dans les années soixante, juste quelques printemps après l'indépendance... Tous se souviennent qu'au début de l'indépendance de l'Algérie, la France sollicitait en nombre la main-d'œuvre algérienne et beaucoup de jeunes ont pris leurs valises pour y émigrer. Vers les années 1966, la demande de main-d'œuvre avait cessé et les portes à l'émigration vers la France se sont refermées. Juste après cela, à Mostaganem, l'ambition des jeunes de l'époque de partir comme leurs congénères ne s'était pas refroidie. Alors commençaient les tentatives de passages clandestins vers Marseille principalement. C'était le début du fléau à Mostaganem, même avec des départs quasi insignifiants à partir du port commercial. A cette époque-là, le volume des exportations des agrumes et des céréales vers la France était assez important, d'où la fréquence des bateaux vers les ports français Marseille et Sète. Les cargos qui faisaient la navette hebdomadaire étaient ceux de la Compagnie Schiaffino, soit les navires tels que «Schiaffino I» et «Schiaffino II», «Notre Dame d'Afrique», le «Relizane» et le «Mostaganem». Les candidats à l'émigration clandestine de l'époque étaient rarissimes car cela ne concernait que ceux vivant dans le chef-lieu de la wilaya et qui fréquentaient le port commercial. Aussi, faut-il le souligner, les moyens de communication de l'époque n'étaient guère à la portée de tout le monde. Nonobstant, il y avait un



embryon d'organisation mais extrêmement discret. D'abord les passeurs furent des dockers ou même des manutentionnaires journaliers bien informés sur les départs des cargos vers Marseille. Une destination prisée car la traversée ne dépassait jamais les 36 heures et était sécurisée. Les candidats «harraga» étaient parmi les journaliers manutentionnaires. Ceux qui n'avaient pas la chance de décrocher le jeton pour l'embauche cette journée, accédaient clandestinement à l'enceinte du port par le tunnel de «Chagnon» existant sur la voie ferrée. Ces derniers se rassemblaient toujours sur les hauteurs du tunnel, mais cachés dans les vieilles cuves bunkérisées de la cave «Savignon» que l'on a toujours nommée «Dar El Kahla». Il faut préciser que cet endroit se trouvant sur les hauteurs du port devenait, pour les candidats, un poste d'observation qui servait à surveiller les mouvements des navires. Ce poste servait, pour les candidats venus d'ailleurs, d'hébergement jusqu'à l'embarquement. A cette époque, il y avait des passeurs

qui s'occupaient à fournir la bonne information sur les destinations, préparaient aux candidats à l'émigration la cachette parmi les marchandises dans la cale qui y convenait leur garantissant un minimum de confort et surtout la sécurité de ne pas être débusqué. Toutefois, les bateaux ciblés ont souvent été ceux qui transportaient les agrumes car c'est parmi l'arrangement des caisses d'oranges en bois que l'on réserve un espace nommé à l'époque «El Gourbi». Il faut préciser aussi que certains avaient embarqué dans des pinardiers, bateaux citernes pour le transport du vin, mais dans certains recoins du navire. En général, ils furent toujours délogés car les pinardiers sont souvent à un seul caboteur, donc trop petits. Vers la fin des années soixante, on observait une recrudescence de la «harga», car l'information sur cette possibilité de passage clandestin s'est assez vulgarisée, se propageant vers les zones rurales. A partir de là, le nombre de candidats à l'émigration clandestine s'accroissait et les risques avec...

Rues fantômes et autres lieux

Un sérieux handicap pour la ville

Par Y. Zahachi

Mostaganem, capitale de la wilaya du même nom, est une ville portuaire située au nord-ouest de l'Algérie, connue pour son riche patrimoine culturel et historique. Cependant, elle est confrontée à un problème sournois et persistant, depuis des années : l'absence de dénomination de nombreuses rues et cités. Cette situation nuit à la visibilité et à l'accessibilité de la ville, tant pour ses habitants que pour les touristes. Le problème actuel est que les rues et cités de Mostaganem sont souvent désignées par des numéros ou des appellations fantaisistes, comme par exemple : la cité des 300 logements, des 600 logements, des 348 logements... ou encore l'hippodrome «al Corse»...

Le problème de ces dénominations est qu'elles sont, bien souvent, source de confusion et ne facilitent pas la mémorisation des lieux. En outre, elles ne reflètent pas l'histoire, la culture ou les valeurs de la ville. Cette lacune est particulièrement handicapante pour les visiteurs qui cherchent à explorer la ville et à découvrir ses richesses. Devant cet état de fait devenu «banal», il faut dire que l'absen-

ce de noms valorisants et spécifiques pour les rues et les cités de Mostaganem a plusieurs conséquences négatives, à savoir: la confusion et difficultés de navigation pour les visiteurs et même les résidents qui ont du mal à se repérer dans la ville, ce qui peut décourager les touristes et nuire à l'économie locale; le manque de visibilité culturelle sachant que les noms de rues et de lieux publics sont souvent des éléments clés de l'identité culturelle d'une ville. Et alors, on pourrait dire qu'à Mostaganem, cette identité est diluée par des appellations sans signification historique ou culturelle. Ce constat interpelle les responsables locaux qu'il ne faut pas perdre de vue le volet «Développement Économique et Touristique» car, pour attirer davantage de touristes et stimuler le développement économique, il est crucial que la ville offre une expérience claire et engageante et donc, des noms de rues significatifs et mémorables peuvent contribuer à cela. Comme solutions et recommandations en vue de remédier à cette situation, les autorités concernées, notamment la Daïra, la municipalité, les services des Travaux Publics, la Direction de anciens Moudjahidine, les associations de la société civile

ainsi que le secteur du tourisme, devraient s'impliquer d'abord dans les mesures suivantes telles qu'une large opération de recensement et de proposition de dénomination. En d'autres termes, il s'agirait alors de lancer un projet de recensement des rues et cités non dénommées, suivie d'une campagne de dénomination basée sur des noms de personnages historiques, des événements marquants ou des éléments naturels significatifs pour la région. Dans le même ordre d'idée, il faudrait aller vers une consultation publique à travers laquelle, il faudrait impliquer la communauté locale dans le processus de dénomination pour garantir que les choix reflètent bien l'histoire et la culture de Mostaganem.

Enfin, les services techniques concernés auraient la charge d'améliorer la visibilité de la ville et son marketing urbain et ce, en mettant en place une signalisation élaborée qui soit claire et visible pour faciliter la navigation dans la ville de toutes les catégories de personnes. En adoptant ces mesures, Mostaganem pourra renforcer son identité culturelle, améliorer l'expérience des visiteurs, et soutenir son développement économique et touristique à long terme.

Mondial 2026 (Qualifis)

1ère convocation pour Sohaib Nair en sélection

La Fédération algérienne de football a annoncé lundi l'arrivée imminente de Sohaib Nair (22 ans), le jeune défenseur du club français, En-Avant Guingamp, après avoir reçu sa première convocation en sélection nationale d'Algérie, en prévision de la double confrontation contre le Botswana et le Mozambique, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. "Pour sa première sélection avec les Verts, Sohaib Nair est attendu ce lundi après-midi au Centre technique national de Sidi-Moussa" a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Trois jours plus tôt, le sélectionneur national avait déjà dévoilé une liste de 26 joueurs, comportant entre autres le meneur de jeu de l'Espérance de Tunis, Youcef Belaïli, qui effectue son retour parmi les Verts. Agé de 33 ans, le prodige oranais n'a plus été convoqué en sélection depuis la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2023), disputée en Côte d'Ivoire.

D'un autre côté, le groupe enregistre l'absence de trois joueurs pour cause de blessure. Il s'agit du défenseur Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis), du milieu de terrain Ramiz Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas), et de l'attaquant Baghdad Bounedjah



(Al-Shamal/ Qatar). La sélection nationale affrontera le Botswana le 21 mars, à Francistown, dans le cadre de la cinquième journée de ces éliminatoires de la coupe du monde 2026, avant d'enchaîner avec le Mozambique, le 25 mars à Tizi-Ouzou, dans le cadre de la sixième journée. A l'issue de la 4e journée de ces éliminatoires, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique se partagent le fauteuil de leader avec

9 points chacun. Soit avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun, au moment où la Somalie ferme la marche, avec 0 point. Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

Ligue 1 Mobilis

Un «draw» CRB-USMA qui arrange le MCA, Biskra lanterne rouge

Le derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USMA Alger s'est terminé sans vainqueur ni vaincu dimanche soir (1-1) au stade Nelson Mandela (Baraki), faisant les bonnes affaires du MCA Alger, qui garde ses distances (7 points) sur ses poursuivants, même s'il a été accroché la veille "at home" par la formation de l'USM Khenchela (2-2), alors que Biskra reste scotchée à la dernière place. Le match CRB-USMA, qui s'est terminé par un "draw" plus ou moins équitable, a été de bonne facture et donné des sensations aux nombreux supporters des deux

clubs, qui ont assisté à une plaisante confrontation. Contre le cours du jeu et au moment d'un début d'ascendant en seconde période des Belouizdadis, ce sont les "Rouge et Noir" qui ont ouvert le score à la 65ème par Benzaza par une frappe à ras de terre dans les 18 mètres, alors que le CRB a égalisé 8 minutes plus tard (73ème) par l'inévitable Mahious. Pour les deux équipes, tout était à refaire, et le match a augmenté en intensité, mais sans que l'une ou l'autre équipe ne parvienne à aggraver le score en dépit d'une terrible pression du CRB dans les dix der-

nières minutes du match. Le match nul n'arrange pas les deux équipes, qui restent loin du leader, le MC Alger : le CRB a raté une belle occasion de réduire l'écart de sept points qui le séparent du Mouloudia, alors que l'USMA n'en a pas profité pour battre le CRB pour lui chiper la seconde place du podium. Une 20ème journée en somme sans grands changements en tête de classement et en bas de tableau puisque les deux potentiels relégables, le NC Magra et l'US Biskra restent collés aux deux dernières places du classement de ligue 1 Mobilis saison 2024-2025.

Salle omnisports du complexe 24 février 1956 de Sidi Bel Abbès

Grand tournoi régional de boxe

Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel Abbès a officiellement lancé son programme sportif pour le mois de Ramadhan avec l'ouverture d'un tournoi régional de boxe. L'événement s'est déroulé le samedi 15 mars à la salle omnisports du complexe 24 février 1956 en présence du secrétaire général de la wilaya représentant du premier responsable de l'Exécutif.

Ce tournoi, organisé par l'Union Sportive de la commune de Sidi Bel Abbès en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports et la commune de Sidi Bel Abbès, a vu la participation de boxeurs de cinq

wilayas de l'ouest algérien. Les compétiteurs se sont affrontés dans une ambiance électrique, sous les applaudissements d'un public nombreux et passionné. L'événement s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités locales, dont le Président de l'Assemblée Populaire Communale, les directeurs de la jeunesse et des sports, le recteur de l'université, le directeur de la culture et des arts ainsi que des membres de l'APC et des représentants de la famille sportive locale. Ce tournoi de boxe s'inscrit dans le cadre d'un programme sportif plus large, initié par la wilaya de Sidi Bel Abbès pour animer les soirées du mois de Ramadhan. Le wali a insisté sur l'im-

portance de maintenir les installations sportives et de jeunesse ouvertes et actives pendant cette période. La soirée a également été marquée par un moment d'émotion avec l'hommage rendu au boxeur international défunt Moussa Mostefa. Les autorités locales ont également honoré d'anciens champions de boxe, reconnaissant leur contribution au sport local. Ce tournoi régional de boxe a été un succès, lançant de manière dynamique le programme sportif du Ramadan à Sidi Bel Abbès. Les organisateurs espèrent que cet événement encouragera la pratique sportive et renforcera les liens au sein de la communauté pendant ce mois sacré.

CHAN 2024 (Préparation)

28 joueurs retenus pour le stage de Annaba

Le sélectionneur de l'équipe nationale des joueurs locaux (A'), Madjid Bougherra, a rendu publique, ce dimanche, la liste des joueurs retenus pour le stage de préparation, programmé du 17 au 24 mars à Annaba, en vue des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2024). Parmi les joueurs convoqués, figure le meilleur buteur de la Ligue 1 Mobilis, Adil Boulbina, sociétaire du Paradou AC. À titre de rappel, les Verts affronteront la Gambie au 2e et dernier tour des barrages qualificatifs au 8e Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2024), reporté à 2025, prévu du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. La première manche aura lieu le samedi 3 mai à Banjul, alors le match retour se jouera, une semaine plus tard, soit le samedi 10 mai, à Alger. En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée et l'autre qualifié à l'issue des matchs barrages.

Éliminatoires mondial féminin (U17)

Algérie-Nigéria au 3ème et dernier tour

La sélection algérienne féminine U17 de football, affrontera son homologue nigériane, au troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie. Le match aller se jouera en Algérie les 18, 19 ou 20 avril 2025, tandis que la manche retour se disputera en déplacement (25-27 avril). Pour rappel, la sélection algérienne s'est brillamment qualifiée au troisième et dernier tour des éliminatoires du mondial 2025 de la catégorie, en surclassant son homologue du Botswana (4-0, mi-temps 2-0), lors du deuxième tour retour, disputé dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les buts de cette rencontre ont été inscrits par Rebbahi (22), Sehoul (41 et 86) et Iskounene (74). Lors du match aller disputé la semaine dernière à Francistown, les jeunes footballeuses algériennes avaient perdu (2-1). De son côté, l'équipe nigériane a largement dominé l'Afrique du Sud en s'imposant en déplacement (3-1) avant de confirmer sa supériorité lors de la manche retour (2-0). Les joueuses de Abdenour Mira auront une opportunité en or d'écrire une nouvelle page du football féminin algérien et de décrocher une qualification historique pour le Mondial U17 qui aura lieu en Afrique du 17 octobre au 8 novembre 2025.

Badminton (Coupe Sudirman)

L'Algérie affrontera la Chine, Hong Kong et la Thaïlande

La sélection algérienne de badminton (seniors/messieurs-dames) a hérité du groupe A, lors de la "Sudirman Cup Finals-2025", en compagnie de la Chine (pays organisateur), de Hong Kong et de la Thaïlande, à l'issue du tirage au sort de cette compétition. L'Algérie participera au tournoi avec 8 athlètes, dont 4 filles. Cet événement biennal international de la Fédération mondiale de badminton (BWF), verra la participation de 16 équipes scindées en quatre groupes de quatre sélections chacun. Dans le groupe B, la Corée du Sud affrontera Taipei chinois, Canada et la République tchèque, alors que le groupe C comprend le Japon, la Malaisie, la France et l'Australie. Le groupe D est composé de l'Indonésie, du Danemark, de l'Inde et de l'Angleterre. Ce tournoi aura lieu du 27 avril au 4 mai prochains, dans la ville de Xiamen, au sud-est de la Chine. La sélection chinoise est dominatrice du tournoi "Sudirman Cup Finals-2025", avec 13 titres de coupe "Sudirman".

Liste des athlètes algériens concernés par ce tournoi:

Messieurs : Mammeri Koceila, Medel Youcef Sabri, Belarbi Abderrahim, Hamek Adel.

Dames : Mammeri Tanina, Mazri Linda, Boukessani Hala, Chibah Yassmina.

مكتب التوثيق الأستاذ: بوشيبية محمد موثق بحي الصباح، حي 338 مسكن Cnep، بلوك L3 رقم: 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانانية، ولاية وهران، دليل: 00004731 بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2025/03/16، قيد التسجيل، تم تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: ش ذ م م: اش بي فيبر، المقر الاجتماعي: المجمع السكني 338 مسكن، بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانانية، ولاية وهران حي الصباح البناء رقم 02 بالطابق الأرضي على يسار قرص الدرج الحصة رقم: 02، موضوعها الاجتماعي: (109214) مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية، (607061) استشارة في مجال المواصلات السلكية واللاسلكية (607007) مكتب الهندسة والدراسات التقنية، (507211) تجارة بالتجزئة لكل المعدات والأجهزة المرتبطة بميدان الكهرباء والإلكترونيك (513202) تجارة بالتجزئة لمنتجات الإعلام الآلي والمكتبي القديم، (507201) تجارة بالتجزئة لماكنات، عتاد وأثاث المكاتب (607002) تركيب الشبكات ومعالجة المعطيات (507202) تجارة بالتجزئة لعتاد الإعلام الآلي: الكمبيوتر، لواحقه ومستهلكات، (607001) مكتب الدراسات والاستشارة في الإعلام الآلي (كونسولتينج (607069) برمجة أنظمة الإعلام الآلي، (613133) تركيب، تصليح وصيانة المعدات التجهيزات المرتبطة بميدان الطاقة الشمسية، الكهربائية والطاقة بمختلف مصادرها، (613137) تركيب، تصليح وصيانة معدات مكافحة والحماية ضد الحريق، (613139) تركيب، صيانة وتصليح تجهيزات المراقبة عن طريق الفيديو غير المجهزة للرؤية الليلية والتي لا تستعمل الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتز (نشاط منظم) (613125) تركيب وتصليح معدات الأمن والحماية من السرقة (نشاط منظم) (613116) تصليح، تركيب وصيانة التجهيزات الكهربائية والإلكترونية المهنية (507211) تجارة بالتجزئة لكل المعدات والأجهزة المرتبطة بميدان الكهرباء والإلكترونيك (504203) تجارة بالتجزئة لمعدات تجهيزات و توريدات الحماية والأمن، قطع غيرها و لواحقها (نشاط منظم) (504206) تجارة بالتجزئة لتجهيزات المراقبة عن طريق الفيديو غير المجهزة للرؤية الليلية والتي لا تستعمل الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية نشاط منظم). راسماتها الاجتماعي: (100.000.00 دج)، مدتها: 99 سنة، عين السيد: حلوش محمد وسيم مسير شريك أول للشركة ولمدة غير محدودة وعين السيد بلقاضي محمد كمسير شريك ثاني للشركة ولمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران.

الإعلان/ الموثق
18.03.2025



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا في الشكل بقبول الدعوى. وقبل الفصل في الموضوع: الأمر بتعيين الخبير الطبي هاني توفيق المختص في الأمراض العقلية والعصبية والنفسية المتواجد مقر مكتبه بحي 05 جويلية 1962 عمارة ب 32 رقم 11 مستغانم. رقم الهاتف 0676537766 و 0561328529. للقيام بالمهام التالية: الإطلاع على الملف الطبي للمدعى عليه بايزيدي عبد القادر المولود بتاريخ 1974/08/15 بمستغانم، لأبيه محمد وأمه بن نورين سعيدة، بعد التأكد من هويته وفحصه فحفا فحفا دقيقا، تحديدا إذا كان يعاني من مرض عقلي من عنده أو سفه أو جنون. وفي حالة الإيجاب تحديد نوع المرض إن كان مزمن أو عرضي، ونسبة العجز، والقول إن كان قادر على القيام بشؤونه الخاصة منها والإدارية بنفسه، أو يحتاج لغيره لرعايته والقيام مقامه بكل شؤونه. وعلى المدعى إيداع مبلغ ثلاثة آلاف دينار جزائري (3000 دج) لدى أمارة ضبط المحكمة كتسبيق على المصاريف الخيرة، في أجل أقصاه شهر من تاريخ إستلامها نسخة من هذا الحكم وعلى الخبير إعداد تقرير مفصل بذلك، وباللغة العربية، وإيداعه لدى أمارة ضبط المحكمة في أجل أقصاه شهر من تاريخ توصله بنسخة من هذا الحكم. وإيقاع المصاريف القضائية محفوظة لحين الفصل في الموضوع. بإذ صدر الحكم والأصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحة أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
18.03.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ زكري محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ حكم جزائي غيابي في شقه المدني عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م ا
نحن الأستاذ زكري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع أدناه. بناءا على طلب من السيدة) بن ناصر نريمان، العنوان: ش ش عيسى عبد القادر حي بن داود 01 سيدي البشير وهران. بناءا على المواد: 405-406-407-336-329-322-313-416 فقرة 04 من ق ا م ا. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2025/03/03 رقم الترتيب 25/0955. بلغنا عن طريق النشر: طبيب باشا محمد الأمين. العنوان: ش ش العصري مولاي محمد حي بن داود 02 سيدي البشير بنر الجير وهران. نسخة من حكم جزائي الصادر بتاريخ 2024/09/02 عن محكمة فلاوسن رقم الجرح رقم الفهرس 2024/05509 رقم الجدول 04650/2024. وأعلمناه بأن أجل المعارضة في الأحكام الغيابية جائزة القبول في مهلة عشرة أيام (10) ابتداء من تاريخ التبليغ طبقا لنص المادة 411 من قانون الإجراءات الجزائية وعشرة أيام (10) للاستئناف تبدأ من تاريخ انقضاء أجل المعارضة طبقا للمادة 418 من قانون الإجراءات الجزائية والا سقط حقه في ذلك.

المحضر القضائي
18.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ مغيش رضوان محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران شارع الشهيد بورقة قنور - إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران
الهاتف / الفاكس: 041.71.61.61
ملف رقم: 23/
فهرس رقم: 25/
محضر نشر إعلان عن جلسة بيع عقار بالمزاد العلني في جريدة بومية وطنية على أن يكون البيع باعلى عرض طبقا للمواد: 747، 748، 749، 750، 751، 753 ق ا م ا
بتاريخ من شهر سنة الفان وخمسة وعشرون وعلى الساعة ... سا. أطراف القضية: و يطلب من: ورثة وارث بركتي عبد القادر وهم وارث بركتي ميمية - وارث بركتي مختارية - وارث بركتي جوه، وارث بركتي العلية، وارث بركتي ليلى السانتات - حي 227 مسكن الكرامة وهران. ضد السادة: ورثة وارث بركتي عبد القادر وهم وارث بركتي مختار، وارث بركتي بدر الدين، وارث بركتي بومدين، السالكين ب 41 تجرية 91 بلدية الكرامة وهران. السنن التنفيذي: الحكم الصادر عن محكمة السانانية، القسم العقاري 2023/01/05 تحت رقم الجدول 22/05024 رقم الفهرس 21/00132 المهور بالصيغة التنفيذية تاريخ 11 أفريل 2023. وبموجب محضر إيداع قائمة شروط البيع المودع والمؤثر عليه من طرف رئيس قسم البيع بالمزاد العلني لدى محكمة السانانية، المؤرخ في 2023/05/25 تحت رقم الملف 23/579. بمقتضى أحكام المادتين 749، 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، قمنا بنشر إعلان عن جلسة بيع عقار بالمزاد العلني في جريدة بومية وطنية على أن يكون البيع باعلى عرض الأتي مضمونها: العقار عبارة عن: القطعة الأرضية المعدة للبناء، الحاملة لرقم 41 الكائنة بتجزئة 91 من مخطط المسح بلدية الكرامة، دائرة و بلدية السانانية، ولاية وهران، تقدر مساحتها ب 400 متر مربع، يحدها شمالا ملعب، جنوبا الطريق الولائي رقم 74 شرقا: أرض فلاحية، وغربا مسكن عسكري. السعر الإقتراضي: حدد قيمته الإقتراضي للبيع بالمزاد العلني لتتعلق بموجب السنن التنفيذي المبيّن أعلاه 58.300.000,00 دج ثمانية وخمسون مليون وثلاثمائة ألف دينار جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض المحكمة المختصة في إجراءات البيع بالمزاد العلني: محكمة السانانية، جلسة البيع: حددت بتاريخ 2025/04/17 الساعة العاشرة صباحا (10 سا و 30 د صباحا). كما ننذره بأنه يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو أمارة ضبط المحكمة، طبقا لنص قانون 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه طبقا للقانون.

المحضر القضائي
18.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
دائرة خير الدين
بلدية عين بoudinar
إعلان
من أجل الملائمة أو عدم الملائمة
ينهي رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين بoudinar عن فتح تحقيق عمومي من أجل الملائمة أو عدم الملائمة حول استغلال تربية الأبقار الحلوب الكائنة بمجموع ملكية رقم 47 قسم 09 بلدية عين بoudinar لفائدة السيد مرنيذ ميلود وذلك لمدة خمسة عشر يوما (15) ابتداء من تاريخ النشر في الصحف الوطنية يعين السيدة بن ميمية سعيدة رتبة مهندس دولة إقليمي كمحافظ محقق. فعلى المواطنين الراغبين في تودين ملاحظاتهم أو احتجاجاتهم يفتح سجل لهذا الغرض الموضوع تحت تصرفهم، وذلك طيلة أيام الأسبوع من الساعة الثامنة ونصف (08 س: 30 د) صباحا الى غاية الثالثة والعطل (15 س: 30 د) مساءا ماعدا أيام العطل والراحة القانونية.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
18.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ مغيش رضوان محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران شارع الشهيد بورقة قنور - إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران
الهاتف / الفاكس: 040.52.22.22
ملف رقم: 23/
فهرس رقم: 25/
محضر نشر إعلان عن جلسة بيع في جريدة بومية وطنية على أن يكون البيع باعلى عرض طبقا للمواد: 747، 748، 749، 750، 751، 753 ق ا م ا
أطراف القضية: و يطلب من تلك ال خليفة في حلة تصفية شركة ذات أسهم الممثل من طرف مصلية، الكائن مقره بوهران، شارع شريك أرمغان بواسطة الأستاذة علاو سوريه المحامية بعصفه النان طلب البيع بالمزاد العلني ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة الجزائر كاترين ALCAT المختصة بولاية مسيرها بلقاسم بلعاش بن فوعة الكائن مقره 06 نهج الإخوة قراب وهران بعصفه النانة الأصانية والسيدة كلف فتيحة. السننن ب رقم 22 شارع عبد بي بي حي الصغير بنو وهران، بعصفه الكليل العيني لتتعلق الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة الجزائر كاترين ALCAT. السننن التنفيذي: عذر رهن رسمي مسرور من قبل الأستاذ على صيف الموثق بوهران تاريخ 2018/07/31 تحت رقم الفهرس 2001/397 المهور بالصيغة التنفيذية للمرة الثانية بتاريخ 2018/02/22 طبقا لأمر الصادر عن مكتب الرئيس ومحكمة وهران و بناءا على جدول كشف رصيد بنكي الخاص بيازيرين الجزائر كاترين صادر عن الخليفة بنك في التصفية متوافق بتاريخ 2020/12/31، قمنا بنشر الإعلان عن البيع في جريدة بومية وطنية. على أن يكون البيع باعلى عرض الأتي مضمونها: العقار عبارة عن محلات ذات طابع تجاري، كائنة بولاية الكرامة، ولاية وهران، شارع العربي بن مهيدي رقم 26، وهي عبارة عن محل محقق، يحتوي على قاعة رئيسية وقاعة خلفية مساحتها الإجمالية تقدر بمائة وثلاثة وتسعون متر مربع وثمانية وعشرون ميستر مربع (193,28 متر مربع)، وهي معدة: من جهة أولى شارع العربي بن مهيدي، ومن الجهات الثلاثة الأخرى الباقية عقارات مبنية. السعر الإقتراضي: حيث حدد الأستاذ شعشعاشي مراد الخبير القضائي المختص بالهندسة المدنية البناءات المدنية والصناعية، والذي أسندت إليه مهام تحديد الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني بموجب الأمر الصادر عن السيد رئيس السانانية بتاريخ 2023/01/04 تحت رقم الترتيب 23/0049 بالسعر الإقتراضي للزيادة المتمثل في مبلغ أربعة عشر مليون ومائة وثلاثة وسبعون ألف وثمانمائة وستة وستون دينار جزائري وستة وستون سنتيم (14.173.866,66 دج) على أن يكون البيع باعلى عرض المحكمة المختصة في إجراءات البيع بالمزاد العلني: محكمة السانانية، جلسة البيع: حددت بتاريخ 2025/04/17 الساعة العاشرة والنصف صباحا (10 سا و 30 د صباحا). كما ننذره بأنه يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو أمارة ضبط المحكمة، طبقا لنص قانون 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه طبقا للقانون.

المحضر القضائي
18.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ مغيش رضوان محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران شارع الشهيد بورقة قنور - إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران
الهاتف / الفاكس: 041.71.61.61
محضر تبليغ مضمون إيداع عن طريق النشر في جريدة بومية وطنية المواد: 411، 412، 413، 414 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، نحن الأستاذ مغيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، إختصاص العربية والموقع من قبل الأستاذة بورويس مثال المحامية في حق المديرية الجهوية للاستغلال وهران 833 لتيك التنمية المحلية المتمثلة من طرف مديرها والمؤرخ في 2025/02/03 والموجهة إلى عطف خالد، الساكن ب: حي أسامة نهج جوزي مرفال نهج صوفي زوييدة رقم 42 وهران لفائدة الطالبة: المديرية الجهوية للاستغلال وهران لتيك التنمية المحلية وكالة 833، المتمثلة من طرف مديرها، الكائن مقرها ب: 04 شارع بوقفاية عبد الله أوزانم سابقا. بواسطة الأستاذة بورويس مثال. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن مكتب رئيس محكمة العطفية بتاريخ 2025/03/03 تحت رقم الترتيب 25/637 المتضمن الإنن بالنشر، وعصلا بنص المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، بلغنا عن طريق النشر إلى عطف خالد، الساكن ب: حي أسامة نهج جوزي مرفال نهج صوفي زوييدة رقم 42 وهران. بنسخة من الإحذارات للتسديد المحرر باللغة العربية والموقع من قبل الأستاذة بورويس مثال المحامية في حق المديرية الجهوية للاستغلال وهران 833 لتيك التنمية المحلية المتمثلة من طرف مديرها والمؤرخ في 2025/02/03 المتضمن في منظفه ما يلي: أنها تتوجه بهذا الإحذار من أجل تسديد مبلغ الدين المقر ب 24.576.892,56 دج بدون احتساب غرامات التأخير طبقا لنص المادة 412 من ق ا م ا. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق النشر بالجريدة اليومية الوطنية مفروعة طبقا للقانون.

المحضر القضائي
18.03.2025

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livré foncier .situé a zité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bon voisinage pour plus d'information
veuillez contactez le numéro
0556 366 201

En Grèce, un record de chaleur avant la neige

Le pays va connaître une « montagne russe » météorologique

Plus de 31 °C dès 4 h du matin. La Grèce a établi ce dimanche 26 mars un nouveau record de chaleur pour un mois de mars. Cette vague de chaleur précède un épisode de neige et de gel prévu à partir de mardi. Un grand écart des températures, qualifié de « montagne russe » par un météorologue, particulièrement inquiétant pour l'agriculture.

Le mercure est monté à 33,7 degrés dimanche à Lasithi sur l'île de Crète, le plus chaud jamais enregistré pour un mois de mars, selon le site Meteo.gr de l'Observatoire national d'Athènes qui souligne que cette « vague de chaleur hors saison » qui a touché le pays « au cours des 5 derniers jours a culminé avec des valeurs de température dépassant même les 33° Celsius ».

Samedi, la température la plus élevée enregistrée en Grèce

centrale, s'est affichée dans la ville de Livadia à 31,4 degrés.

Dans tout le pays, des stations météorologiques ont enregistré des températures plus typiques d'un mois de mai que des derniers jours de l'hiver.

« Avoir de telles températures si tôt en mars, cela n'est jamais arrivé auparavant ! » a déclaré le météorologue Panagiotis Giannopoulos à la télévision ERT. Le pic inhabituel a été attribué à un voile de poussière saharienne dans l'air. Après une vague d'incendies de forêt, une interdiction nationale de faire des feux dans les propriétés rurales est en vigueur jusqu'au 18 mars.

UNE « MASSE D'AIR FROID » ARRIVE MARDI

Mais les Grecs vont devoir se préparer à une chute des températures à partir de mardi, ont annoncé les services météo. « Une masse d'air froid mardi ap-

portera des averses et de la neige dans tout le pays », a déclaré Panagiotis Giannopoulos. « À Athènes, où aujourd'hui nous avons 27 degrés, la température maximale sera de 11 degrés. Ce sont des montagnes russes, » a-t-il ajouté.

Ce changement abrupt est particulièrement problématique pour le secteur agricole. Dans la région grecque de Macédoine (nord) - qui a connu 27 degrés ce week-end - le gel attendu devrait causer de graves dommages sur les arbres fruitiers en pleine floraison.

La Grèce subit fortement l'impact du changement climatique. Cet hiver s'inscrit déjà comme la 13e saison hivernale la plus chaude du pays. Le pays du bassin méditerranéen a connu son été le plus chaud l'an dernier et son hiver le plus doux jamais enregistré en 2023-2024, selon les données du réseau Meteo.gr.

L'Irak annonce avoir saisi une tonne de captagon venant de Syrie via la Turquie

En Irak, 1,1 tonne de comprimés de captagon a été saisie par les forces de sécurité. La cargaison acheminée via la Turquie provenait de la Syrie, selon les autorités irakiennes. C'est la première fois depuis la chute du régime de Bachar el-Assad qu'une telle saisie est annoncée. Sept millions de pilules de ce stimulant proche de l'amphétamine ont été interceptées à la frontière irako-turque, rapporte notre correspondante à Bagdad, Marie-Charlotte Roupie. C'est l'une des plus importantes saisies de captagon de ces dernières années en Irak, résultat d'une collaboration avec les services de renseignements saoudiens. Les deux États, ainsi que la Jor-

danie voisine, tentent d'intensifier la lutte contre ce fléau qui frappe la région depuis des années. Mais il semble impossible à endiguer.

Depuis le début de la guerre civile syrienne en 2011 et l'effondrement économique du pays, la Syrie était devenue le principal fabricant de ces comprimés de contrebande, sous l'égide de l'ancien régime de Bachar el-Assad qui en aurait produit à échelle industrielle.

UNE PRODUCTION DE CAPTAGON QUI SE POURSUIT EN SYRIE

Le nouveau pouvoir à Damas a juré de mettre un terme à ce trafic, en « purifiant le pays », selon les termes du président par in-

térîm Ahmed al-Charaa. Mais pour l'heure, la production se poursuit. L'Irak a déjà intercepté près de trois tonnes de ces pilules depuis le début de l'année. En 2022, l'Irak avait annoncé la saisie de six millions de comprimés de captagon. L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) estimait en 2024 que l'Irak avait connu depuis cinq ans « une augmentation spectaculaire du trafic et de la consommation de drogues. » Pour la seule année 2023, les autorités irakiennes ont « saisi un nombre record de 24 millions de comprimés de captagon », soit l'équivalent de plus de 4,1 tonnes, pour une valeur estimée entre 84 et 144 millions de dollars, selon la même source.

Brûlé par une boisson Starbucks, un livreur obtient 50 millions de dollars de dommages et intérêts

C'est une décision qui pourrait faire date. Vendredi 14 mars 2025, un jury de Californie (États-Unis) a condamné Starbucks à verser 50 millions de dollars de dommages et intérêts à un livreur (soit environ 45,8 millions d'euros). La raison ? Michael Garcia s'était grièvement brûlé en renversant une boisson chaude dont le couvercle avait été mal fixé, rapporte CNN.

L'incident s'est produit en février 2020 au drive d'un Starbucks de Los Angeles. Le livreur se trouvait au volant de son véhicule lorsqu'une employée du restaurant lui a remis un plateau sur lequel étaient disposées trois boissons. L'automobiliste a récupéré

la commande et, par mégarde, s'est renversé le liquide brûlant sur les jambes et les parties intimes.

Selon son avocat, le livreur souffre encore aujourd'hui de lourdes séquelles physiques et psychologiques, notamment de douleurs persistantes et de lésions nerveuses. « Cette blessure a changé la vie de Michael », a déclaré l'un de ses avocats, pointant une « négligence grave » de l'entreprise et estimant qu'elle avait manqué à son devoir de vigilance en ne vérifiant pas correctement la fermeture des boissons chaudes. Le jury a également jugé que Starbucks n'avait pas pris les précautions nécessaires pour garantir la sécurité

de ses clients et livreurs. Avant le procès, la chaîne de café avait proposé un accord à l'amiable, montant progressivement son offre de 3 à 30 millions de dollars (27,5 millions d'euros). Le livreur avait toutefois décliné, l'entreprise refusant formellement de renforcer ses mesures de sécurité comme il le demandait, précise CBS News. Starbucks, qui estime que ce montant de 50 millions de dollars est un peu fort de café, a d'ores et déjà annoncé son intention de faire appel. « Nous comptons avec M. Garcia, mais nous contestons la décision du jury et estimons que les dommages et intérêts sont excessifs », a réagi un porte-parole.

"C'est monstrueux"

Une douzaine de chats retrouvés morts en deux semaines dans un village de l'Yonne

Découvertes macabres dans un petit village de l'Yonne. À Sacy, en l'espace de deux semaines, une douzaine de chats ont été retrouvés morts, potentiellement empoisonnés. "Cela concerne des animaux sauvages, mais aussi de propriétaires (chats domestiques, NDLR)", indique le maire Jean-Dominique Franck à L'Yonne républicaine.

"Depuis deux semaines, douze chats ont été retrouvés morts et on est sans nouvelle d'une petite dizaine dont on s'occupait. Je trouve cela dégueulasse", s'émeut Pascal Gabard, un habitant du village, auprès du titre de presse locale.

"C'est monstrueux, je ne comprends vraiment pas", partage une autre riveraine à France 3. Elle raconte avoir retrouvé un animal mort, "la bave qui sortait de sa bouche".

"Les retrouver, ça m'a complètement retournée. C'était un vrai massacre", se souvient-elle. Acte volontaire? Dégâts collatéraux d'une chasse aux nuisibles? L'ambiance s'est alourdie dans ce village d'à peine 200 âmes. Et les conclusions des expertises ne vont pas alléger l'atmosphère.

L'autopsie des services vétérinaires a révélé que, dans les estomacs des félins, ont été retrouvés "de nombreux granulés de couleur sombre", "cela est compatible avec l'ingestion d'un appât préparé et contenant un produit toxique."

Mais qui irait empoisonner les animaux du voisinage? Et pourquoi? Florine Waymel, une membre de l'association "Un chat, une famille", partage ses interrogations à la télévision locale. "On ne sait pas pourquoi quelqu'un empoisonnerait ces chats", indique-t-elle. "C'est possible que ce soit un acte d'abord pour se débarrasser de rats ou de souris, mais c'est embêtant que ça finisse comme ça", raconte-t-elle. Plusieurs associations ont fait part de leur intention de déposer plainte.

Une femme aspergée d'essence et grièvement brûlée dans un tramway

Une femme a été grièvement brûlée après avoir été aspergée d'essence par un homme qui a mis le feu à ses vêtements dans un tramway d'une ville de l'est de l'Allemagne, a indiqué dimanche la police qui recherche son agresseur, en fuite.

Cette femme âgée de 46 ans a été "aspergée d'un liquide inflammable par un homme qui a mis le feu" à ses vêtements alors qu'elle se trouvait dans un tramway dimanche matin à Gera (Thuringe), a indiqué la police. Les autres passagers ont alors appuyé sur le bouton d'arrêt d'urgence, et "l'auteur a profité" de l'ouverture des portes pour s'enfuir, précise la police. Secourue par le conducteur du tramway qui a éteint les flammes avec un extincteur, la femme, "dont les jours sont en danger", a été transportée par hélicoptère vers un hôpital.

"Plusieurs patrouilles de police recherchent activement l'auteur, toujours en fuite" et qui "n'a pas encore été identifié", précise la police. La police criminelle, chargée de l'enquête pour tentative de meurtre, doit déterminer si les deux personnes se connaissaient.

Le niveau des océans a augmenté plus que prévu en 2024 à cause du réchauffement climatique

Une analyse de la Nasa montre une élévation inattendue du niveau des mers en 2024 et alerte sur la rapidité croissante du phénomène.

Le niveau moyen global de la mer a augmenté de manière plus importante que prévu en 2024, principalement en raison de la dilatation de l'eau sous l'effet de la chaleur, ressort-il vendredi d'une analyse réalisée par la Nasa. Ce niveau a crû de 5,9 millimètres l'an dernier, alors que les scientifiques avaient prédit une élévation de 4,3 millimètres.

Depuis le début des mesures par satellite en 1993, le niveau moyen global de la mer sur notre planète s'est élevé de 10 centimètres, a précisé l'agence spatiale américaine. "Chaque année est un peu différente, mais ce qui est clair, c'est que le niveau de la mer continue de monter et ce à un rythme qui s'accélère de plus en plus", a déclaré Josh Willis, chercheur au sein de la Nasa.

La dilatation thermique est pour la première fois depuis des années la principale cause de l'élévation du niveau moyen global de la mer. Habituellement, elle est avant tout due à la fonte d'une partie des glaces continentales.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| 10h30 Amour, gloire et beauté | 12h55 Journal |
| 11h00 Les Feux de l'amour | 13h00 Journal |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 13h40 Journal Météo Climat |
| 11h50 Les douze coups de midi | 13h45 Stances |
| 12h50 Ensemble contre le sida | 13h48 Expression directe |
| 12h55 Petits plats en équilibre | 13h50 Ça commence aujourd'hui |
| 13h00 JT 13h | 15h00 Ça commence aujourd'hui |
| 13h35 Petits plats en équilibre | 16h15 Affaire conclue |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 17h10 Affaire conclue |
| 14h20 Un meurtrier à ma porte | 17h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 15h50 Sur les traces de ma soeur | 18h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL | 18h35 N'oubliez pas les paroles |
| 18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL | 20h00 Journal |
| 18h30 Ici tout commence | 20h54 Image du jour : Tournoi des Six Nations féminin |
| 19h10 Demain nous appartient | 20h59 Ma maison de A à Z |
| 20h00 JT 20h | 21h00 Mot de passe : le duel |
| 20h45 My Million | 21h10 Le grand échiquier |
| 21h00 C'est Canteloup | 23h20 Génération Paname |
| 21h10 Koh-Lanta | 00h40 Expression directe |
| 23h40 Une famille en or | 00h45 Une confession |
| 00h00 New York Unité Spéciale | 02h15 Anne Frank, journal d'une adolescente |
| 00h55 New York Unité Spéciale | 03h45 Ça commence aujourd'hui |



3

- | | |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| 06h49 En aparté | 11h50 Outremer.l'info |
| 07h21 Engrenages | 12h00 Régions d'ici |
| 08h15 La boîte à questions | 12h10 La p'tite librairie |
| 08h20 Bob Marley : One Love | 12h15 Dans le rétro |
| 10h04 Loris Giuliano au boulot | 12h30 ICI 12/13 |
| 10h50 Le deuxième acte | 13h55 Météo à la carte (la suite) |
| 12h08 La boîte à questions | 14h40 Tandem |
| 12h18 En aparté | 15h40 Tandem |
| 12h52 Clique | 16h35 Stances |
| 13h24 The One | 16h45 Duels en familles |
| 15h00 Bad Boys : Ride or Die | 17h20 Slam |
| 16h53 La planète des singes : Le nouveau royaume | 18h05 Questions pour un champion |
| 19h13 La boîte à questions | 18h53 Consomag |
| 19h21 Clique | 19h00 Dans le rétro |
| 19h56 En aparté | 19h12 Hors la ville |
| 20h33 En aparté | 19h50 Tout le sport |
| 21h10 Jamais plus : It Ends with Us | 20h00 Le mag Ligue 1 |
| 23h17 Des gens bien ordinaires | 20h03 Le journal des talents |
| 23h26 Des gens bien ordinaires | 20h11 Dans le rétro |
| 23h46 Clique | 20h20 Un si grand soleil |
| 01h30 La chimère | 21h05 Alexandra Ehle |
| 03h38 Le chien aux yeux noirs | 00h15 Les Légitimus, une famille française |
| 03h54 Le cercles | 01h05 Stances |
| | 02h05 Devenir Bleues |



arte

- | | |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| 05h30 Incroyables transformations | 12h25 Des volcans et des hommes |
| 06h30 Incroyables transformations | 13h00 LGV Lyon-Turin : tensions dans les Alpes |
| 07h30 Incroyables transformations | 13h35 Toute la vérité |
| 08h35 M6 Boutique | 15h05 Fascinant Maghreb |
| 09h45 Ça peut vous arriver | 15h50 Une année sauvage autour de la Terre |
| 11h35 Ça peut vous arriver chez vous | 16h35 Des royaumes de terre et d'eau |
| 12h40 Météo | 17h20 Invitation au voyage |
| 12h45 Le 12.45 | 18h55 Voyage en cuisine |
| 13h40 Un jour, un doc | 19h30 Le dessous des images |
| 14h50 Un jour, un doc | 19h45 Arte journal |
| 15h50 Un jour, un doc | 20h05 28 minutes |
| 16h50 Un jour, un doc | 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 17h25 La roue de la fortune | 21h00 1979, la bascule vers l'islamisme |
| 18h35 La meilleure boulangerie de France | 22h40 Iran : Rage contre le régime |
| 19h45 Le 19.45 | 00h40 "Thelma et Louise" : |
| 20h35 Scènes de ménages | 01h35 Dirty Lands |
| 21h10 Sister Act 2 | 02h50 Un aigle de la taille d'un cheval |
| 23h10 Sister Act | 04h05 Des volcans et des hommes |
| 00h20 Mariés au premier regard, la vie d'après | |
| 02h05 Mariés au premier regard, la vie d'après | |



CANAL+

21h10

JAMAIS PLUS : IT ENDS WITH US



Lily Bloom, 23 ans, vient de terminer ses études universitaires et revient à Boston, à l'occasion de l'enterrement de son père, dont elle ne parvient pas à prononcer l'éloge funèbre. Peu de temps après, la jeune femme, malgré les avertissements de sa mère, loue un local pour ouvrir une boutique de fleuriste. Elle reçoit vite la visite de la dynamique et pétillante Allysa, qui lui propose de devenir sa partenaire commerciale. Un soir, elle croise le chemin de Ryle Kincaid, passablement perturbé. Au cours d'une conversation, elle s'intéresse vite à cet homme, neurochirurgien, qui semble hanté par un lourd passé.

Realisateur: Justin Baldoni
Scénariste: Christy Hall



21h10

SISTER ACT 2



Deloris Van Cartier a repris sa carrière de chanteuse à Las Vegas. Mais ses amies du couvent Sainte-Catherine l'appellent à l'aide. Elles la prient d'aller enseigner la musique au lycée Saint-Francis, situé dans un quartier difficile de San Francisco et menacé de fermeture prochaine. Réticente, Deloris finit par accepter. Pour sauver l'école, elle décide de monter une chorale pour participer au grand concours de chant de Californie.

Acteur: Whoopi Goldberg (Deloris), Kathy Najimy (la soeur Mary Patrick), Barnard Hughes (le père Maurice), Mary Wickes (la soeur Mary Lazarus), James Coburn (monsieur Crisp).

3

20h50

ALEXANDRA EHLE



Les corps sans vie des frères Gramont, jumeaux et surfeurs notoires, apparaissent sur la plage de Lacanau Océan. L'Institut médico-légal fait face à une situation sans précédent : l'examen de deux organismes rigoureusement identiques. Les analyses d'Alex révèlent un empoisonnement survenu le même soir, avec une heure d'écart entre les deux décès. Les enquêteurs s'interrogent sur l'identité et les motivations du meurtrier ciblant deux personnes apparemment sans ennemis. Une hypothèse émerge : une erreur de l'assassin, après avoir confondu sa première victime.



ORAN
22 | 11

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h10
19h12
50%
11 km/h

Alger	☁	17-10
Constantine	☀	22-07
Annaba	☀	20-11
Ouargla	☀	33-13
Mostaganem	☀	20-12
Béchar	☀	26-12

Turquie

Le ministre de la Défense exige le désarmement inconditionnel du PKK



Le ministre turc de la Défense, Yasar Güler, a déclaré samedi que le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), interdit, devait se dissoudre et rendre les armes sans condition dans toutes les régions. Lors d'une cérémonie organisée à Ankara pour marquer le 110^e anniversaire de la victoire navale de Canakkale pendant la Première Guerre mondiale et la journée du souvenir des martyrs du 18 mars, M. Güler a affirmé : « Notre objectif ultime est l'élimination complète des organisations terroristes ». Il a souligné qu'« il ne serait pas toléré que le processus soit saboté, détourné ou prolongé, et qu'une approche prudente et rationnelle serait adoptée ». Les propos du ministre font suite à l'annonce par le PKK, le 1^{er} mars, d'un cessez-le-feu unilatéral. Le gouvernement turc est engagé dans un conflit de 40 ans avec le groupe, qui a fait plus de 40.000 morts.

Nigéria

20 terroristes éliminés dans une frappe aérienne de l'armée

Au moins 20 terroristes ont été neutralisés lors d'une frappe aérienne de l'armée de l'air nigérienne, ciblant des camps fortifiés le long de la route Funtua-Gusau, dans l'Etat de Katsina, a annoncé samedi l'Armée de l'air dans un communiqué. « L'opération a été menée après qu'un renseignement fiable a révélé la présence d'un groupe important de terroristes dans la région », a expliqué le directeur adjoint des relations publiques de l'Armée de l'air nigérienne, Kabiru Ali. Il a ajouté que « les frappes aériennes, menées suite à un renseignement précis et exploitable, ont détruit les camps fortifiés des chefs de bande notoires Gero (Alhaji) et Alhaji Riga, neutralisant plus de 20 criminels », faisant remarquer que « des victimes supplémentaires ont été signalées dans les collines rocheuses environnantes ». « Riga et Gero étaient des acteurs clés du banditisme, abritant des éléments terroristes responsables des embuscades incessantes le long de la route Funtua-Gusau, en particulier entre les villages de Yankara et Sheme. Leur élimination marque une avancée majeure dans la campagne militaire en cours pour restaurer la paix dans le nord-ouest », a ajouté le communiqué de l'armée. L'armée réaffirme son engagement « à poursuivre ses efforts pour éradiquer ce fléau qui frappe le pays », a conclu le communiqué.

La presse espagnole accuse

Les autorités marocaines laissent passer des migrants illégaux vers Ceuta

La presse espagnole a pointé dimanche la passivité des autorités marocaines face à l'intensification des opérations d'entrées illégales de migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta. Concernant ces nouvelles vagues de migrants illégaux venus du Maroc, « un des aspects les plus marquants (...) est la passivité des autorités marocaines », relève le journal électronique espagnol La Gaceta. « Le Maroc ne met pas en œuvre des mesures efficaces pour empêcher les migrants de se jeter à l'eau. Ce manque de collaboration contraste avec les efforts des agents de la Garde civile côté espagnol, dépassés par les tentatives répétées », précise le journal. « La ville autonome de Ceuta a été une fois de plus le théâtre d'une nouvelle vague d'entrées illégales d'immigrés clandestins qui, profitant de l'absence de contrôles de la part des autorités marocaines, ont tenté d'atteindre les digues frontalières pour accéder au territoire espagnol », informe La Gaceta. « Selon des sources de la Garde civile, une cinquantaine de Marocains ont tenté de traverser à la nage entre jeudi et vendredi, et près d'une douzaine y sont parvenus », note le journal qui précise que la Garde civile espagnole a dû prendre des mesures exceptionnelles face au flux de migrants venant des territoires marocains. « Vendredi, des unités maritimes et terrestres déployées dans les deux baies de la ville ont intercepté au total huit clandestins marocains », poursuit le média espagnol qui précise que « la présence policière a été renforcée aux points clés de la frontière, notamment aux brise-lames ». Depuis le début de l'année en



cours, 200 immigrants illégaux ont réussi à entrer à Ceuta, indique encore le journal, citant les autorités espagnoles. Les migrants illégaux sont souvent utilisés par le Makhzen comme carte politique pour faire pression sur l'Espagne, et à travers elle les pays de l'Union européenne, notamment pour arracher des concessions dans le dossier du Sahara occidental. En mars 2022, les services de renseignement espagnols ont pointé du doigt le Maroc suite à la tentative de 3700 migrants de franchir la clôture frontalière de Melilla, affirmant que le royaume a cessé de surveiller les camps de migrants subsahariens près de la frontière avec l'enclave espagnole. « Durant ces dernières semaines, les rapports des services de renseignement ont

mis en garde contre les agissements du Maroc qui a cessé de contrôler les camps de migrants subsahariens situés de l'autre côté de la frontière, en attendant une opportunité pour les instrumentaliser, avait écrit le journal "El Espanol". Une année plus tôt, les 17 et 18 mai 2021, des milliers de migrants clandestins, dont de nombreux jeunes, ont afflué vers l'enclave de Ceuta, avec la complicité des garde-frontières marocains. En deux jours, jusqu'à 12.000 migrants ont traversé la frontière de l'enclave espagnole, « engloutissant » la ville de 80.000 habitants. La plupart ont été refoulés mais plus de 1.000 mineurs marocains sont restés. Le gouvernement espagnol avait qualifié ces événements de « grave crise pour l'Espagne et aussi pour l'Europe ».

Unicef

Un million d'enfants luttent pour survivre à Ghaza



Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a indiqué qu'un million d'enfants, privés des produits de première nécessité, « luttent pour survivre » dans la bande de Ghaza, ravagée par plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire. « Un million d'enfants à Ghaza luttent pour survivre, privés des produits de première nécessité », a écrit l'Unicef dans un message publié lundi sur les réseaux sociaux. « Des centaines de milliers d'entre eux manquent d'eau potable et d'assainissement », a ajouté

l'agence onusienne avant de souligner que « l'eau est un droit humain fondamental dont nul ne devrait être privé ». Par ailleurs, l'Unicef a précisé qu'elle s'efforçait avec ses partenaires « de fournir une aide vitale, mais seuls un cessez-le-feu durable et un accès sans restriction peuvent réellement sauver des vies » dans l'enclave palestinienne. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a atteint 48.572 martyrs et 112.032 blessés,

depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé, précisant qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression sioniste dévastatrice qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. La première phase de cet accord a pris fin le 1^{er} mars.